

L'exploitation cinématographique en région Hauts-de-France

Un état des lieux réalisé par l'Acap - Pôle régional image
en collaboration avec De la suite dans les images
mars 2018

acap
pôle régional image



eméma



Avant-propos	p.4
Le parc cinématographique des Hauts-de-France	
Contexte général	p.7
Les salles fixes des Hauts-de-France	p.9
Les circuits itinérants	p.11
Retour sur 2015-2017.....	p.13
La structuration économique du parc régional	
Le statut des salles	p.17
Les catégories d'exploitation.....	p.19
Les établissements classés Art et Essai.....	p.21
La diffusion cinématographique du parc régional	
La programmation	p.25
La fréquentation	p.29
L'avenir de l'exploitation des Hauts-de-France	
Aménagement du territoire et métropolisation.....	p.37
Postes de médiateurs en Hauts-de-France en 2017.....	p.38
Les médiateurs en poste.....	p.39
Annexes	
Détails concernant le parc cinématographique.....	p.42
Communes desservies par les 4 circuits itinérants.....	p.44
Liste du parc cinématographique par région.....	p.44
A propos de l'actualité de la filière (rapport "La salle de cinéma de demain", Les recommandations de la Médiateur, La réforme de l'Art et Essai, Le rapport Kopp, Accord interprofessionnel sur les engagements de programmation et de diffusion Assises du Cinéma)	p.45

Le cinéma est un art dont la salle de cinéma est la cheville ouvrière. La salle est non seulement la première étape de l'exploitation d'un film, mais également un lieu de culture et de loisir, intégré dans la cité, où se rencontrent les spectateurs. Une salle, un film, un public sont les trois composantes du métier d'exploitant de cinéma.

La sortie au cinéma est la première pratique culturelle des Français depuis de nombreuses années : 68% des Français sont allés voir au moins un film au cours de l'année 2016 et 80,3% ont l'habitude de fréquenter la même salle. Proximité, sociabilité et attachement en sont les raisons. C'est une histoire qui s'écrit de longue date sur tout le territoire français où le cinéma fait battre le coeur des cités comme ceux des spectateurs.

Ainsi depuis vingt ans, la France poursuit son mouvement d'intensification du maillage territorial du parc de salles et dernièrement, particulièrement, au coeur des cités et des agglomérations à faible densité de population. Cette tendance prouve la maturité du parc des grandes agglomérations et les besoins de proximité des publics par ailleurs. Dans le même temps, les espaces d'implantation se sont resserrés. Dynamiques et volontaires, les salles de proximité assurent une offre culturelle et éducative qu'elles savent alimenter, faire évoluer et défendre grâce au soutien des pouvoirs publics. Lieu structurant pour les communes, de sociabilité pour les spectateurs, sa proximité au coeur des territoires fait la force de la filière tout en créant un modèle spécifique.

La fréquentation en 2016 aura atteint son deuxième meilleur niveau depuis cinquante ans. Avec 4% d'augmentation, elle s'élève à 213 millions d'entrées (4,3% dans les Hauts-de-France). Mais ces bons résultats ne doivent pas cacher une réalité géographiquement contrastée et un secteur qui vit une transition rapide et pleine de doutes. Les habitants des Hauts-de-France vont au cinéma en moyenne 2,8 fois au cinéma contre 3,3 fois au niveau national.

Lors du congrès de la FNCF¹ de septembre 2016, les exploitants ont fait part de leurs craintes en l'avenir, notamment au regard du renouvellement du matériel de projection de deuxième génération inabordable financièrement. Par ailleurs, la récurrence d'une remise en question de la chronologie des médias, loin d'être réglée, se renforce en même temps que la pression des sorties : chaque semaine entre 15 et 20 films inédits doivent trouver leur place sur les écrans.

"De la même façon que la consommation entraîne la consommation, plus on voit de films, plus on a envie d'en voir"². Mais tous ne bénéficient pas de la même exposition. Certes, les pratiques se diversifient, mais la diversité du cinéma s'amenuise à mesure que certains films ne trouvent plus de place sur les écrans des salles. Une nouvelle offre que le e-cinéma récupérera peut-être pour ses sorties du vendredi.

Inscrit dans une économie de secteur très prégnante et en prise avec de multiples évolutions au cours de ces dernières années, le lieu cinéma nécessite une veille régulière du point de vue de l'état du parc, de la fréquentation, de la diffusion ou plus globalement des enjeux propres à la filière. C'est tout l'objet du travail d'étude mené par l'Acap - Pôle régional image, depuis 2007, sur la diffusion cinématographique dans le cadre de sa mission d'observatoire. Pour cette nouvelle édition, élargie à la région Hauts-de-France, l'Acap - Pôle régional image s'est appuyée sur les dernières données du CNC, mais a également travaillé en collaboration étroite avec De la suite dans les images.

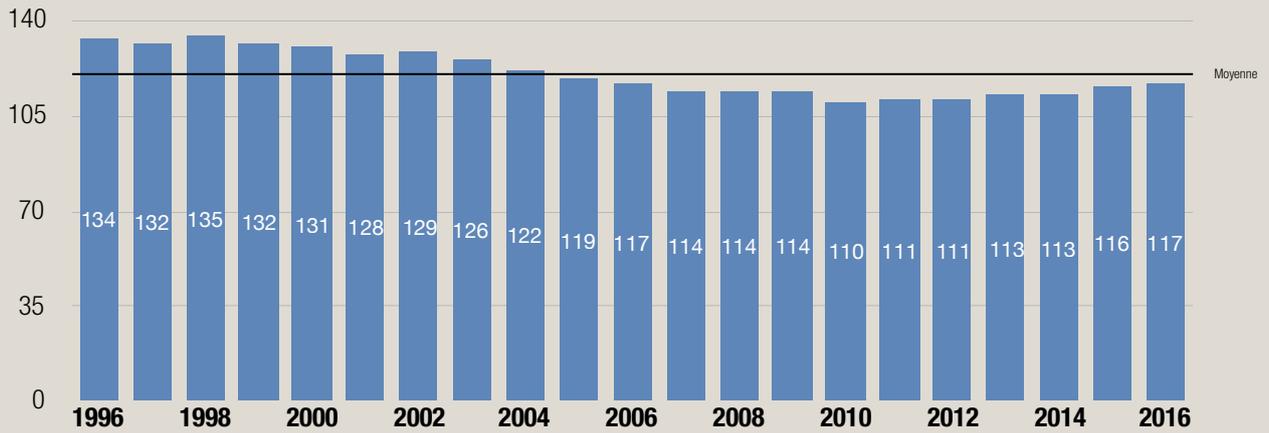
1 - Fédération National des Cinémas Français

2 - Kira Kitsopaniidou, professeur à l'Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel (Ircav) de la Sorbonne nouvelle

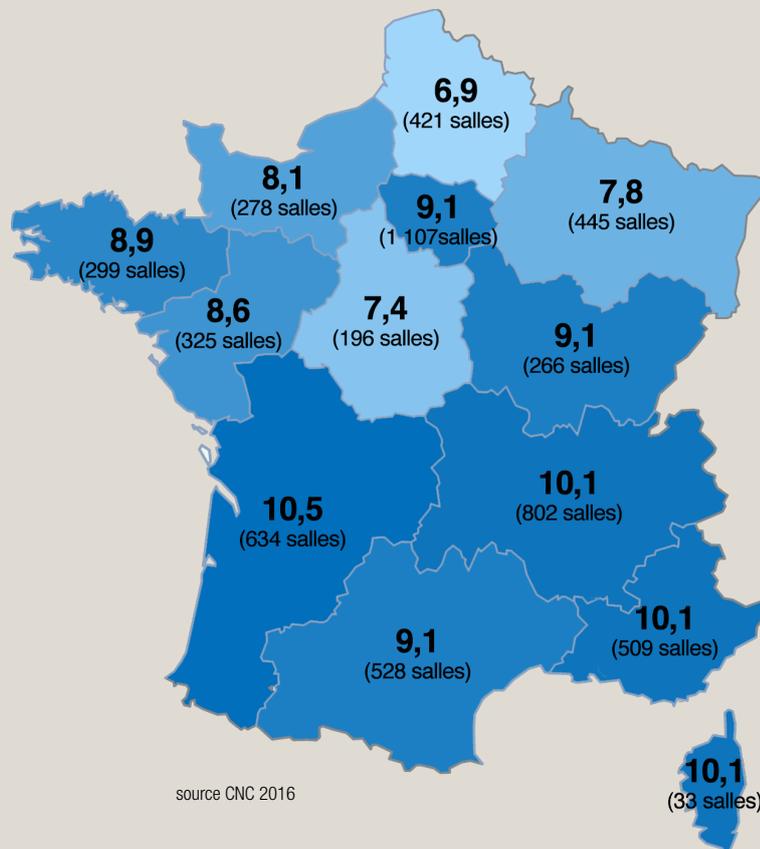


**LE PARC CINÉMATOGRAPHIQUE DES
HAUTS-DE-FRANCE**

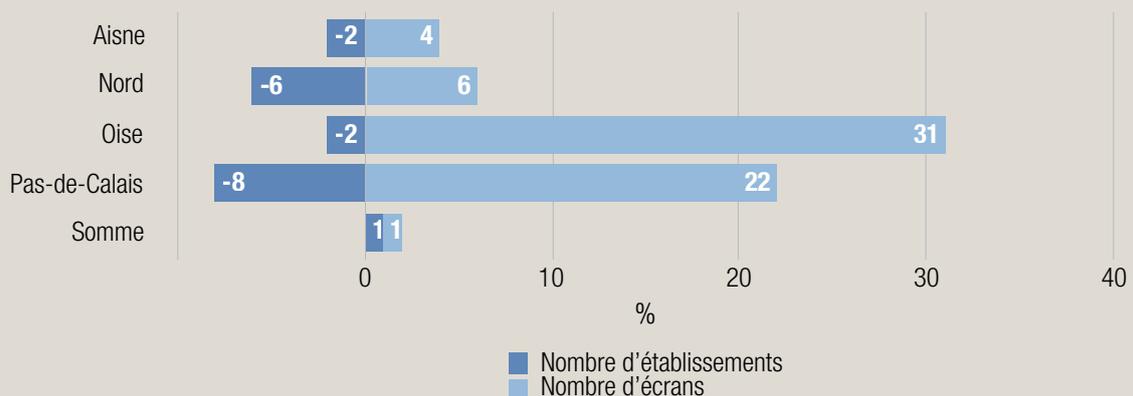
Evolution du parc des Hauts-de-France (circuits inclus)



Nombre d'écrans pour 100.000 habitants



Evolution du parc cinématographique de 1996 à 2016



Contexte général

Les salles de cinéma sont le troisième équipement culturel le mieux représenté sur le territoire des Hauts-de-France, derrière les monuments historiques puis les lieux de lecture publique.

- L'**Aisne** concentre 10,5% des équipements culturels dont 25% de cinémas
- Le **Nord** concentre 36% des équipements culturels dont 26% de cinémas
- L'**Oise** concentre 18% des équipements culturels dont 18% de cinémas
- Le **Pas-de-Calais** concentre 22,5% des équipements culturels dont 25% de cinémas
- La **Somme** concentre 13% des équipements culturels dont 14% de cinémas¹

L'offre cinématographique est répartie de manière inégale sur le territoire, au détriment des zones rurales - frontalières notamment - et ce malgré l'action des circuits itinérants qui viennent combler des **zones blanches**.

Avec 5 987 883 habitants, les Hauts-de-France sont la troisième région la plus peuplée.

Mais avec 6,9 écrans pour 100 000 habitants, elle est en revanche la moins équipée de France. Son ratio est bien inférieur à la moyenne nationale qui est de 9,2 écrans.

Sur la base des données du CNC², la région Hauts-de-France se classe 6ème en nombre de multiplexes, d'entrées et de recettes, 7ème en nombre de fauteuils et de séances, 8ème en parts de marché des films français et en recettes moyennes par entrée, et enfin 11ème en pourcentage des communes équipées ainsi qu'en nombre d'établissements Art et Essai.

Depuis 20 ans, le nombre d'établissements baisse mais le nombre d'écrans augmente ; ce **phénomène de concentration** est inégalement réparti sur l'ensemble de la région. Avec 20% d'augmentation du nombre d'écrans cinématographiques depuis vingt ans, le parc des Hauts-de-France suit lentement l'augmentation du nombre d'écrans en France qui est de 25,4%. La région a cependant perdu 13% de ses salles, principalement des établissements de la petite et moyenne exploitation à la faveur de la grande exploitation, qui concentre toujours davantage l'offre et la demande. Ce mouvement s'observe très clairement dans les départements de l'Oise et du Pas-de-Calais.

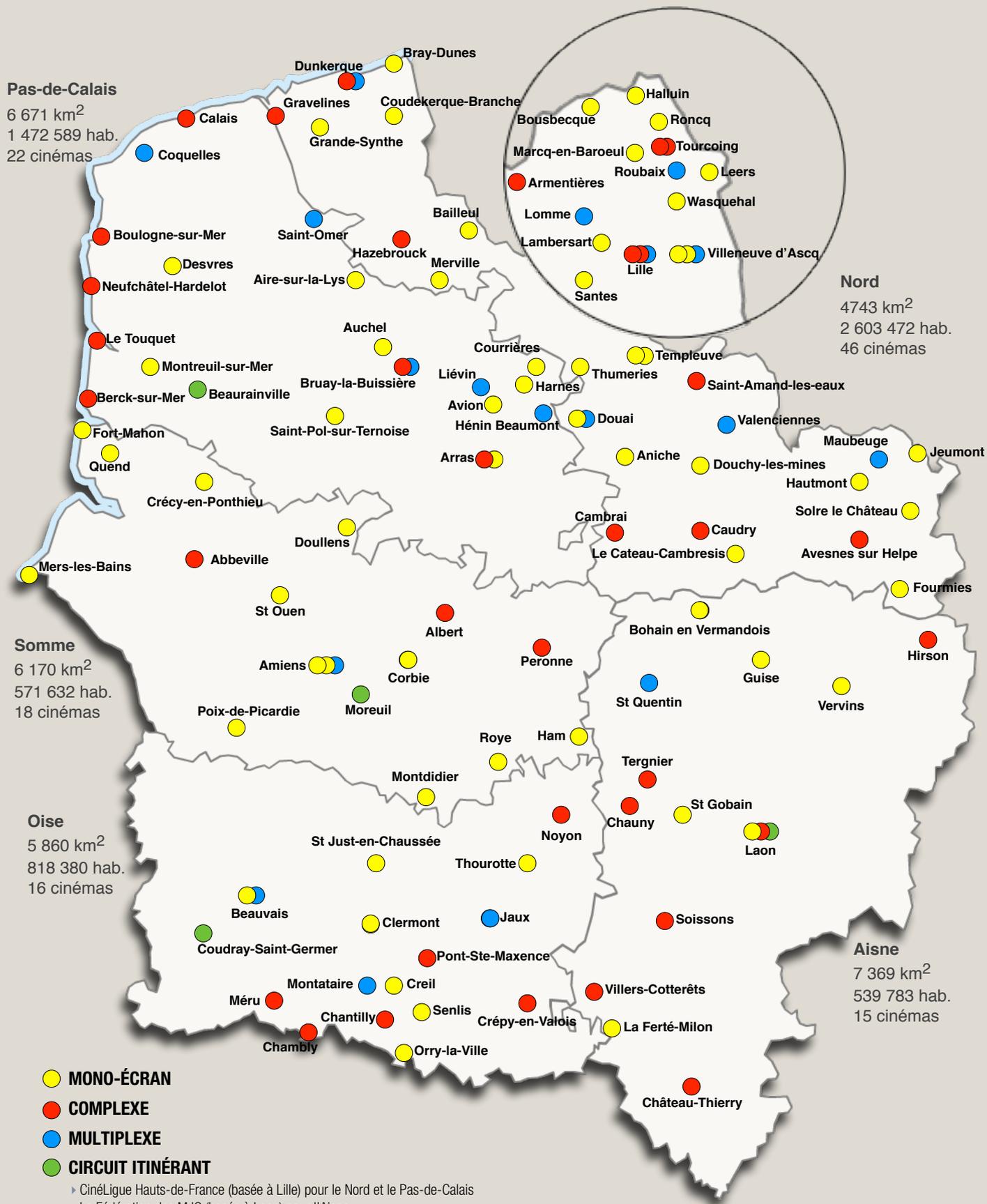


Les changements observés en région ne sont que l'écho d'un changement plus global, d'une transition vers un nouveau modèle. **Ces 6 dernières années, la région compte 5 établissements supplémentaires mais un nombre d'entrées identique.** Le taux d'occupation des fauteuils perd 2 points. Les groupes s'orientent désormais sur des cinémas de taille moyenne, Mégarama à Chambly (7 salles 1370 fauteuils) et le CGR à Abbeville (8 salles 1270 fauteuils) qui a ouvert le 13 décembre 2017.

1 - Calculs réalisés à partir des données de l'Atlas régional de la Culture 2017

2- Voir tableau en annexe. Données 2016 CNC par régions

Salles de cinéma des Hauts-de-France en 2016¹



- MONO-ÉCRAN
- COMPLEXE
- MULTIPLEXE
- CIRCUIT ITINÉRANT

- ▶ CinéLigue Hauts-de-France (basée à Lille) pour le Nord et le Pas-de-Calais
- ▶ La Fédération des MJC (basée à Laon) pour l'Aisne
- ▶ Cinérural 60 (basé à Beauvais) pour l'Oise
- ▶ Ciné Balade, administré par la FRMJC (salle pilote à Moreuil)

1- Voir liste des établissements p. 42

Les salles fixes des Hauts-de-France

En 2016, la région Hauts-de-France compte 113 salles fixes (+1 depuis 2015) et 421 écrans (+1 depuis 2015) sur 102 communes.

La région compte en tout 61 mono-écrans, 34 complexes dont 18 comptent entre 2 à 3 écrans et 18 multiplexes répartis sur l'ensemble du territoire. En tout, 84 170 fauteuils sont à disposition des habitants (1 fauteuil pour 71 habitants). En 2016, on a enregistré 613 400 séances pour 16 538 000 entrées et un total de 104,9 M€ de recettes. Le taux d'occupation des fauteuils est donc de 13,8%.

14 établissements sont implantés dans l'**Aisne**, **46** dans le **Nord**, **15** dans l'**Oise**, **21** dans le **Pas-de-Calais** et **17** dans la **Somme**.

La grande majorité de ces lieux peut être considérée comme des **cinémas de proximité où les mono-écrans sont surreprésentés**. Situés au cœur de leur commune d'implantation ayant une programmation adaptée (alliant films d'auteurs et films porteurs), ils allient une politique tarifaire visant l'accessibilité au plus grand nombre à une recherche d'intégration dans la vie locale grâce à l'action culturelle.

Les **multiplexes représentent 15% du parc régional** contre 10% en moyenne nationale.

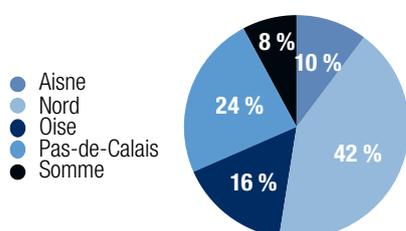
Réparti de manière inégale sur le territoire, l'accès des publics au grand écran peut s'avérer encore difficile à cause des réseaux de diffusion qui se concentrent aux abords des grandes et moyennes villes, créant de fait des "**zones blanches cinématographiques**". Ces zones sont moins peuplées et ont un potentiel de rentabilité économique plus faible.

La Loi Sœur du 13 juillet 1992 permet aux collectivités de contribuer au fonctionnement et aux investissements des salles de cinéma. C'est ainsi que depuis, et en complément d'autres mesures, un maillage a pu être préservé et des partenariats forts entre des municipalités et leur salle naître, dynamisant ainsi un territoire et, par capillarité, l'économie locale. Ce soutien a permis, entre autre, de juguler les fermetures de salles de proximité occasionnées par le phénomène de concentration qui continue de croître.

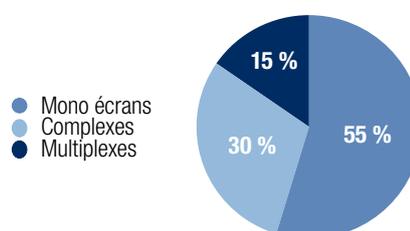
Nombre de cinémas fixes en 2016

	Communes équipées	Mono-écran	Complexes	Multiplexes	Total	Ecrans	Fauteuils
Aisne	14	6	7	1	14	43	7 122
Nord	38	26	12	8	46	178	37 988
Oise	14	7	5	3	15	67	13 095
Pas-de-Calais	20	9	7	5	21	100	19 088
Somme	15	13	3	1	17	33	6 877
Hauts-de-France	102	61	34	18	113	421	84 170
France	1168	1166	242	209	2045	5843	1 099 615
% France	6 %	5 %	14 %	8,6 %	5,7 %	7 %	7,7 %

Nombre d'écrans



Nombre d'établissements



Le cinéma itinérant en 2017 en région Hauts-de-France

- Cinéligue Haut-de-France
- FDMJC 02-80
- Ciné rural 60
- Salles de cinéma fixes

— limite de département



20 km

source : Cinéligue Hauts-de-France cartographie : DPSR / SIG - 21 juillet 2017-13677

Les circuits itinérants

La définition d'un établissement cinématographique est une "salle [...] de spectacles publics spécialement aménagée, de façon permanente, pour y donner des représentations cinématographiques..."¹. Toutes les communes ne disposent pas d'un établissement adapté pouvant recevoir du public au cinéma. Certaines ne sont financièrement pas en capacité d'assumer un tel équipement. Aussi, ces dernières font-elles appel aux circuits itinérants qui sont majoritairement accueillis dans des salles des fêtes, polyvalentes, communales ou foyers ruraux.

Les circuits itinérants sont le plus souvent organisés en association, ils proposent une prestation matérielle, main d'oeuvre et billetterie comprise. Les communes qui s'abonnent mettent à disposition la salle communale et parfois des agents pour l'encadrement logistique des séances. Le rôle des circuits itinérants est de permettre aux communes non-équipées de pouvoir proposer néanmoins des projections de qualité cinématographique.

Etant donné que les salles où ont lieu les projections sont réparties sur un vaste territoire, par agrément, chaque circuit itinérant possède un numéro d'autorisation attribué par le CNC pour une de ces salles dite "pilote" (point vert sur la carte page 8). Ce numéro d'exploitation leur permet de déclarer l'intégralité des bordereaux de recettes et ainsi participer au fond de soutien cinéma - audiovisuel - multimédia du CNC et générer des droits au même titre qu'une salle fixe.

102 circuits irriguent les territoires en "zone blanche" ou hors de la zone d'influence secondaire d'un cinéma, et assurent plus de 35 000 projections dans 1748 communes dont 70% sont en zone rurale (moins de 2 000 habitants).

Les circuits itinérants représentent 5 % des établissements et 0,6 % des entrées. Leur progression est cependant plus importante que celle des salles fixes avec +9,7% de fréquentation par rapport à 2015 (+3,8% pour les salles fixes).

L'ANCI (Association Nationale des Cinémas Itinérants) a été créée en 2011, pendant la transition numérique. Les cinémas itinérants avaient besoin d'une structure commune pour les représenter. Cette association permet de valoriser auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales l'utilité culturelle, économique et sociale des cinémas itinérants. Cette représentation nationale permet l'organisation d'états généraux, de formations et un meilleur dialogue avec les élus.

Les circuits itinérants sont les opérateurs indispensables des territoires ruraux, ce qu'a démontré la première grande étude sur le sujet "Le cinéma itinérant en France" que l'association a réalisée en 2015.

*"Peu de zones sont délaissées par la diffusion cinématographique en Nord - Pas-de-Calais - Picardie /.../, il faut le souligner, la région est bien irriguée par le cinéma itinérant. Il n'y a que 4 circuits, mais qui représentent ensemble plus de 200 points de projection, disséminés dans les 5 départements."*²

Après un pointage précis sur l'année 2016, il ressort que les **Hauts-de-France comptent 221 lieux de projections**³.

Le circuit **Ciné Rural 60** a 99 communes adhérentes. Sa fréquentation s'élève à 49 120 spectateurs. Le circuit organise les projections du dispositif Collège au cinéma pour 5 établissements et celles d'École et cinéma pour 2 établissements. Cela représente un total de plus de 800 élèves.

Le circuit **Ciné en balade 80** est administré par la FRMJC (Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture) basée à Laon. 20 communes sont adhérentes. 7 écoles peuvent participer au dispositif École et cinéma et 3 établissements à Collège au cinéma grâce à ce circuit.

Le circuit **CinéLigue Hauts-de-France** pour le département du **Pas-de-Calais** compte 25 communes adhérentes. 3 communes accueillent le dispositif École et cinéma et 1 le dispositif Lycéens et Apprentis au Cinéma

Le circuit **CinéLigue** pour le département du **Nord** compte 42 communes adhérentes. 6 de ces communes accueillent le dispositif École et cinéma, 2 accueillent le dispositif Collège au cinéma et 2 Lycéens et apprentis au cinéma.

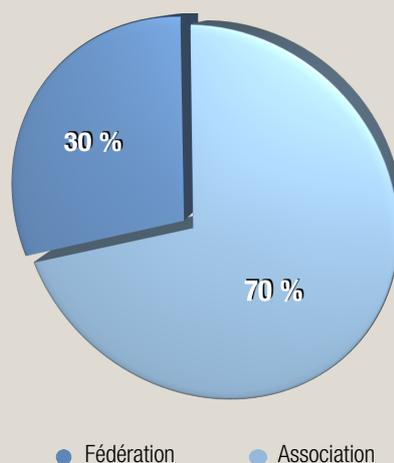
Et enfin le circuit **FRMJC** qui est en charge du circuit dans le département de l'**Aisne** compte 35 communes adhérentes, dont 12 accueillent le dispositif École et cinéma.

1- Code du cinéma et de l'image animée

2- <http://www.cinema-itinerant.org>

3- Voir tableau annexe page 44

Statuts des circuits en Hauts-de-France



Nombre de communes desservies

	FRMJC	CinéLigue	CinéRural	Ciné en Balade	Total HDF
Aisne	35	0	0	0	
Nord	0	42	0	0	
Oise	0	0	99	0	
Pas-de-Calais	0	25	0	0	
Somme	0	0	0	20	
Total	35	67	99	20	221

% des communes desservies par département (base INSEE 2014)



Retour sur 2015 - 2017

Au cours des dernières années le parc cinématographique des Hauts-de-France a connu quelques changements.

Des ouvertures :

Depuis 2014, la région compte 5 établissements supplémentaires :

- ▶ Le Mégarama de Chambly (Oise)
- ▶ La salle Casino à Arras (Pas-de-Calais)
- ▶ Une salle de 204 fauteuils au sein du théâtre de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais)
- ▶ Le cinéma du théâtre de l'Avre à Roye (Somme)
- ▶ Le CGR à Abbeville (Somme)

CGR s'installe dans les Hauts-de-France

Comme le déclarait récemment les dirigeants CGR dans Le Film français n° 3778, "*Le marché est déjà très maillé. Nous commençons à arriver au bout ./../ Pour le développement, il faut maintenant s'arracher. Les places à fort potentiel sont devenues plus rares*". Les rachats se font beaucoup plus nombreux ces deux dernières années.

Après avoir obtenu, lors de la CDAC¹ du 20 décembre 2016, la création de 2 salles et de 194 places supplémentaires au **Cinespace** à Beauvais (Oise) - portant à 12 le nombre d'écrans et à 2 107 le nombre de fauteuils d'ici la fin 2018 - l'exploitation a été vendue au groupe CGR ; murs et fonds de commerce. Au 15 novembre 2017, CGR est le nouvel exploitant et co-gérant du multiplexe à Beauvais.

Le 13 décembre 2017, **Abbeville** est entrée dans "l'ère du multiplexe" comme le titrait le Courrier picard du 11 décembre.

Ce multiplexe CGR de 8 écrans et d'une capacité totale de 1 210 fauteuils a ouvert ses portes à l'occasion de la sortie du dernier opus de la saga Star Wars le 13 décembre 2017.

L'Élu à la Culture d'Abbeville a confié aux techniciens de la ville la responsabilité d'organiser une concertation quant à la continuation de l'activité de cinéma de la salle du Rex. Il est envisagé que certaines actions ayant lieu dans d'autres équipements culturels puissent se tenir dans cet établissement. La salle pourra également accueillir des conférences et séminaires. Ce qui pourrait viabiliser son équilibre financier en plus de conserver une part de programmation cinématographique.

L'Acap - Pôle régional image a été sollicité pour aider les techniciens et évaluer les possibilités d'une programmation de continuation et d'Art et Essai, malgré l'implantation du CGR dans le quartier de la Sucrerie.

Suite à ces nombreux rachats (Troyes, Cap'cinéma ...) CGR est désormais le premier exploitant de France avec plus de 72 établissements. Ce phénomène concerne tous les circuits puisque Les Stars à Boulogne-sur-mer et le Cinémovida à Arras ont été rachetés par Mégarama.

Une fermeture définitive :

N'ayant pas changé son système de projection pour passer au numérique, la salle **Marylin** de Noeud-les-Mines a fermé en 2016 (1 écran et 226 fauteuils).

1- Commission départementale d'aménagement commercial

Des extensions, rénovations et projets :

Après la salle 1, la deuxième et plus grande salle du **cinéma Lumière** à Chauny a été rénovée. Le chantier, dont la Ville était le maître d'œuvre, s'est achevé en octobre 2016 sans perturber l'exploitation.

Au 31 décembre 2015, le projet Fitz-James a définitivement été abandonné au profit du renforcement de la salle existante, le **cinéma du Clermontois**, situé au centre de la ville et de l'intercommunalité. Sa rénovation, votée au Bureau des Maires de février 2017, est prévue en trois temps et a débuté courant 2017 par la réfection de la salle (sièges, écran, fauteuils).

Le 8 octobre 2016 a eu lieu l'inauguration du cinéma **Le Casino** à Albert avec une salle et 61 fauteuils supplémentaires. Pour rappel, en 2013, une aide avait été versée par le Syndicat mixte du Grand Amiénois à trois communautés de communes pour les modernisations des cinémas le Casino à Albert, le Tivoli à Doullens et le Trianon à Poix-de-Picardie. Le Casino s'était, par ailleurs, vu attribuer une subvention d'investissement pour sa rénovation de la part du CNC et du fonds européen agricole pour le développement rural. Désormais une salle est dédiée à l'Art et Essai, et l'autre est équipée d'un système de vidéo-conférence. Un espace attenant est quant à lui dédié aux expositions et aux rencontres.

Au Touquet-Paris-Plage, après le rachat des 3 As, l'activité s'est intensifiée et la salle a obtenu depuis son classement Art et Essai. Le projet se veut plus intense avec désormais 4 séances minimum par jours. Ce qui devrait augmenter le nombre de films exploités également. Le chantier d'accessibilité de la salle a été également réalisé en 2017.

Le 15 décembre 2016, la CDAC a donné son aval pour l'extension (+1 écran et 66 fauteuils) du cinéma **Ociné** (8 écrans) de Saint-Omer. L'ouverture de cette 9ème salle est programmée pour la fin de l'année 2017 et devrait être réservée au cinéma d'auteur, Art et Essai.

Après 5 mois de travaux, la salle Paul-Desmarests de **l'Hippodrome** à Douai a réouvert en septembre 2017.

Ouverture le 27 septembre 2017 du nouveau **cinéma Paradisio** à Noyon. Avec 1 salle supplémentaire, l'établissement compte désormais 4 écrans - tous en 4K et son ATMOS - 700 fauteuils Club et un parking de 150 places.

Débuté en 2016, le projet de création d'un cinéma de 3 écrans à **Fourmies**, destiné à remplacer l'actuel mono-écran de 133 fauteuils, Le Sunset, ouvrira en 2019 selon l'accord obtenu auprès de la CDAC du département du Nord le 9 novembre 2017. Avec 3 salles et 456 fauteuils, un snack-bar, une terrasse extérieure et un espace de convivialité... Ce multiplexe cinématographique situé à la place de l'ancien cinéma Le Palace sera dans le centre-ville, intensifiant la concurrence face aux cinémas voisins.

Le cinéma de Bousbecque, **Le Foyer**, va bientôt réaliser des travaux de rénovation du bâtiment. Ces travaux, avant tout réalisés pour améliorer la sécurité du public, seront l'occasion de mettre aux normes d'accessibilité la salle avec 6 places dédiées aux personnes à mobilité réduite.

C'est désormais chose faite, depuis février 2017, le service culturel de la ville de Thourotte a repris l'exploitation de la **salle Saint Gobain** (régie directe). Depuis 1995, la salle était un point de projection du circuit itinérant de l'Oise, Ciné Rural. Elle fut réhabilitée en 2000 et inaugurée en janvier 2001 par la Ministre de la Culture Catherine Tasca. Elle compte 220 fauteuils, est déjà très active en terme d'accueil de dispositifs scolaires (École et cinéma, Collège au cinéma et École et cinéma - Maternelle) ainsi qu'en propositions d'action culturelle.

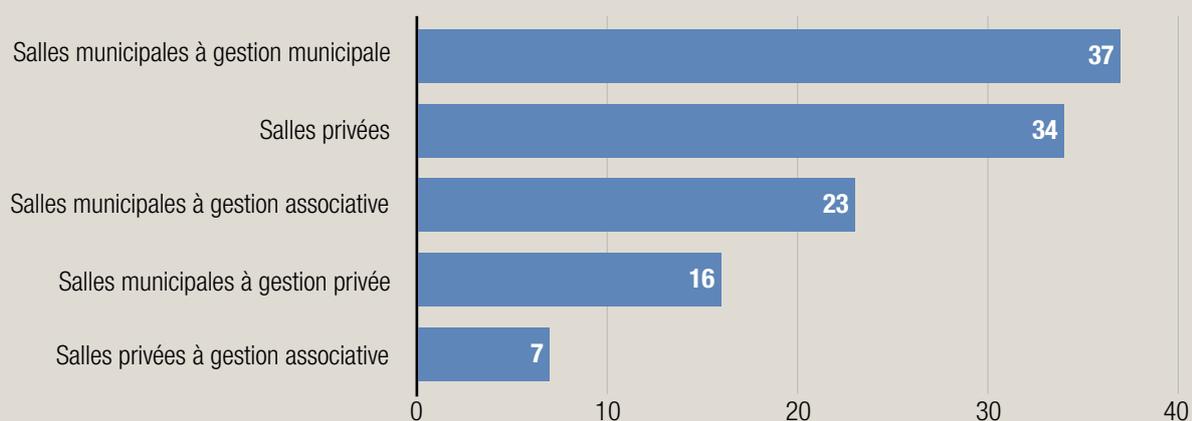
Enfin, le **Cinéville** d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) se dotera d'ici deux ans d'une 13e salle de 580 places (contre 450 pour la plus grande actuellement) et d'un écran de 250 m². Avec cette extension, le Cinéville à Hénin-Beaumont verra sa capacité totale portée à près de 3 000 fauteuils.

監修 岡野光一
オプティカル 金子鉄男
ライムライトデザイン 井関 修
ライムライトデザイン=テラス 高橋有紀子
タイトルデザイン 赤松剛博

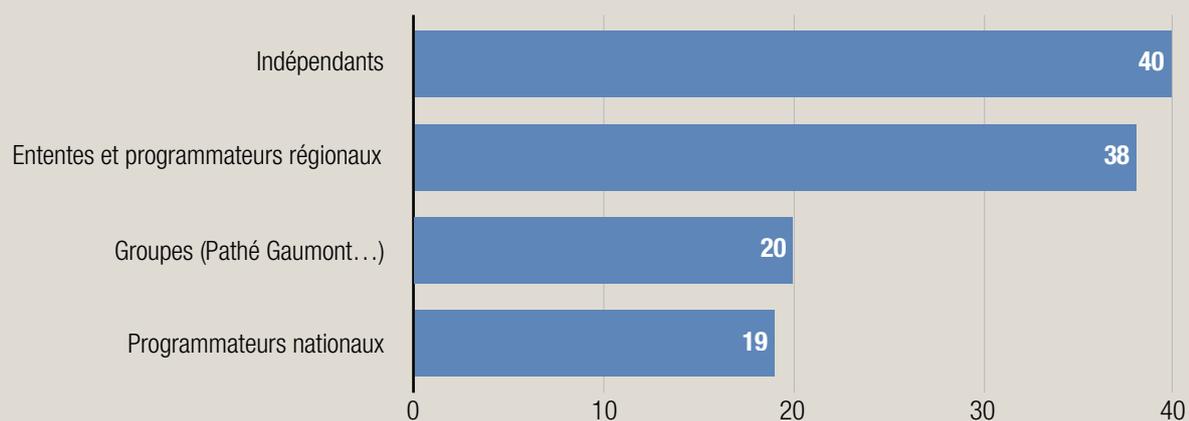
監督 小林 剛
西野尾貞明
鈴木智恵子
大塚敦生
Montage :
KIKUCHI Junichi
製作 演劇秋風 (1999)
野口勇子 (1996)

LA STRUCTURATION ÉCONOMIQUE DU
PARC RÉGIONAL

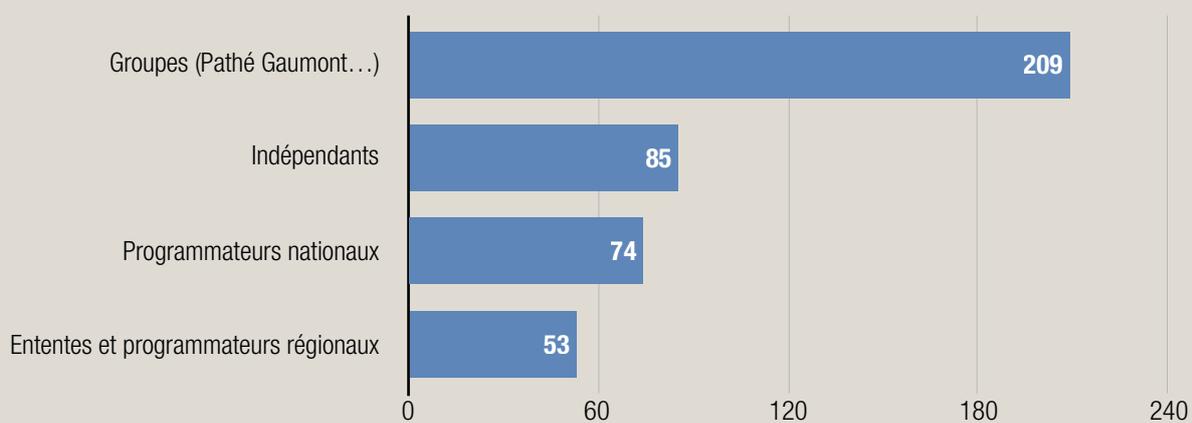
Statuts des salles des Hauts-de-France*



Mode de programmation par établissement*



Mode de programmation par écran*



*données Acap 2017

Les statuts des salles

On a coutume de classer les salles de cinéma selon trois typologies que sont le **statut** (salle municipale ou privée), la **taille de l'équipement** selon son nombre de salles ou d'écran(s) (Mono écran, complexe, multiplexe) et enfin sa **catégorie d'exploitation** selon le nombre d'entrées effectuées sur le dernier exercice (petite, moyenne ou grande exploitation).

La salle de cinéma ne relève légalement d'aucun statut particulier. L'exploitation cinématographique peut-elle s'exercer sous n'importe quelle forme juridique. L'exploitation française reflète cette liberté : on trouve des exploitants en nom propre, des sociétés commerciales, des associations ou encore des salles exploitées en régie directe par des municipalités.

Si le cinéma est un art, son exploitation est lui une activité commerciale qui revêt de nombreuses formes de gestion et de statuts juridiques. Si historiquement les salles étaient majoritairement privées, avec une économie basée sur l'offre, l'histoire et les péripéties au cours des âges de l'exploitation ont progressivement réparti un maillage territorial dense et équilibré entre public et privé. En effet, l'intervention des pouvoirs publics et locaux, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, a été essentielle pour supporter la crise de fréquentation, sauvant ainsi de nombreuses salles d'une fermeture définitive. Si en région un grand nombre de salles, notamment les plus fragiles, appartiennent aux communes d'implantation, leur gestion peut varier : gestion municipale, associative ou privée sous délégation de service public². N'ayant souvent aucune compétence opérationnelle dans l'exploitation cinématographique, les collectivités font le choix de faire appel à une DSP par affermage pour la gestion courante. Cela permet de rester décisionnaires sur les investissements, d'imposer un cahier des charges quant à la diffusion, et ainsi de veiller au service rendu à la population de cet équipement.

En cette période de contrainte budgétaire, de nombreuses villes mettent gracieusement à disposition des bâtiments municipaux pour permettre aux cinémas un équilibre financier et une exploitation pérenne.

"Pour une collectivité, un cinéma est bien moins onéreux qu'une piscine. C'est un établissement culturel de première importance qui permet à la commune de rayonner"¹.

Un autre indicateur peut permettre de mieux qualifier une salle, c'est son mode de programmation (indépendante, ou externalisée).

"On observera l'analogie avec la stratégie de la grande distribution. Les multiplexes ont maintenu les caractéristiques de leur offre initiale en bénéficiant des économies d'échelle dues à leur grande taille et du rapport de force établi avec les distributeurs, et ont complété cette offre en allant à la conquête du public des salles indépendantes. Alors que dans la première période suivant la naissance des multiplexes, leur présence était un pari gagnant-gagnant où les uns et les autres bénéficiaient du retour du public vers les salles, désormais les indépendants voient leur raison d'être menacée et doivent s'affilier à un réseau ou modifier leur programmation, devenant financièrement très fragiles."³

Les groupes présents dans les Hauts-de-France sont : Gaumont, Pathé, C2L, Cap'Cinéma (désormais CGR), CGR, UGC, Mégarama, Kinopolis, Majestic, Ociné.

Les programmeurs nationaux représentés dans les Hauts-de-France sont : GPCI, Cinémovida, Cinéville, Noécinéma.

Les ententes régionales sont : ERC, CinéLigue.

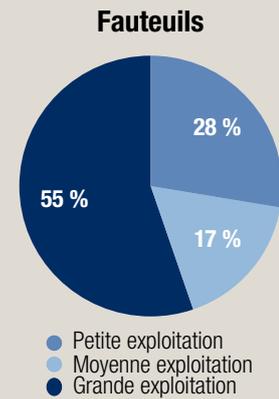
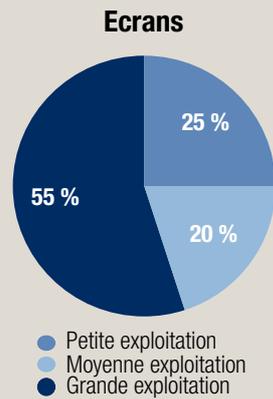
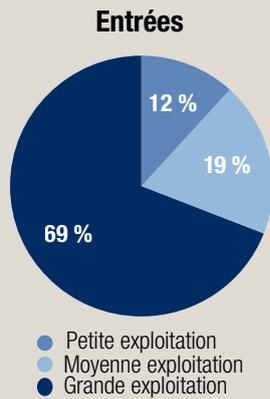
Les programmeurs régionaux sont : Cinéode, Sonhir 3

1 - Claude Roussez adjoint à la Culture de Saint-Pol-Sur-Ternoise in Maires de France n°348

2- Délégation de Service Public : DSP

3- Rapport KOPP, juin 2016. Voir annexe p. 47

Taux de répartition des indicateurs par catégorie d'exploitation



Catégories d'exploitation par département

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	HDF	et %	France	et %
Petite exploitation	10 + 1 circuit itinérant	31	9 + 1 circuit itinérant	12 + 1 circuit itinérant	15 + 1 circuit itinérant	81	69	1497	73
Moyenne exploitation	1	6	2	5	1	15	13	257	13
Grande exploitation	3	9	4	4	1	21	18	291	14
total	15	46	16	22	18	117		2045	

Les catégories d'exploitation

Du multiplexe (établissement de 8 écrans et +) en périphérie de grande ville au mono-écran en milieu rural, les salles de cinéma sont d'une très grande diversité. Parallèlement au statut de chaque salle, à son nombre d'écrans et de fauteuils, chaque établissement cinématographique fait l'objet d'un classement, selon l'usage professionnel, en petite, moyenne ou grande exploitation, en fonction notamment de son niveau annuel d'entrées.

La petite exploitation (\leq à 80 000 entrées annuelles) représente 73,2 % des cinémas actifs, 33,8 % des écrans, 34,2 % des fauteuils. **En Hauts-de-France, elle compte 81 établissements, 105 écrans, 21 058 fauteuils.**

La moyenne exploitation (\geq à 80 000 et \leq à 450 000 entrées annuelles) représente 12,6 % des cinémas actifs, 21,2 % des écrans, 18,4 % des fauteuils. **En Hauts-de-France, elle compte 15 établissements, 83 écrans, 13 091 fauteuils.**

La grande exploitation (\geq à 450 000 entrées annuelles et tous les établissements exploités par des entreprises propriétaires de 50 écrans) représente 14,2 % des cinémas actifs, 45 % des écrans, soit 47,4 % des fauteuils. **En Hauts-de-France, elle compte 21 établissements, 233 écrans, 50 015 fauteuils.**

>> On remarque qu'avec 10 points de moins, la petite exploitation est nettement sous représentée par rapport au ratio national au profit de la grande exploitation. Mais le taux d'occupation des fauteuils le plus important est celui de la moyenne exploitation, avec 16,1% (14,9% en moyenne pour cette catégorie) devant la petite à 14% (13,1% en moyenne pour cette catégorie) et la grande exploitation à 13,3% (14,5% en moyenne pour cette catégorie).

Par ailleurs,

- ▶ 51% des établissements de la **petite** exploitation se situent en zone urbaine de moins de 10 000 habitants en zone rurale.
- ▶ 40% des établissements de la **moyenne** exploitation se situent en zone urbaine entre 20 000 et 100 000 habitants.
- ▶ 44 % des établissements de la **grande** exploitation se situent en zone urbaine de 100 000 et 200 000 et plus.

Chaque cinéma ayant sa zone d'influence cinématographique¹, le **service rendu à la population, en terme de programmation cinématographique, passe par un bon équilibre entre ces différentes catégories d'exploitation.**

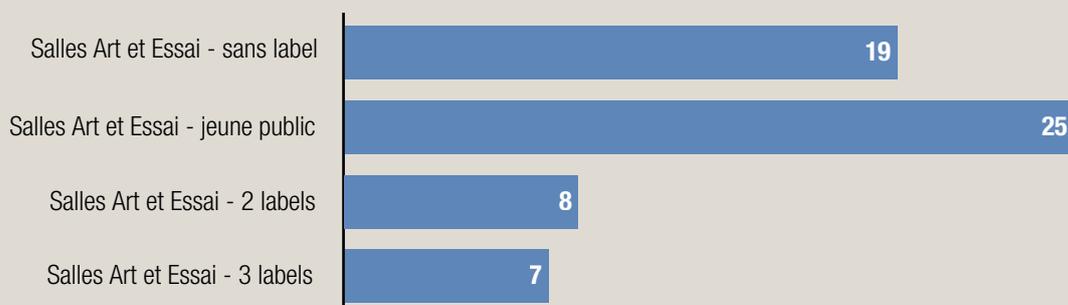


1 - Zone 1 : 10min/voiture/axe rapide ; zone 2 : 20min.

L'Art et Essai depuis 10 ans dans les Hauts-de-France



Salles classées Art et Essai en Hauts-de-France en 2016



Classement Art et Essai des établissements par catégorie d'exploitation (données 2017)

	Petite exploitation	Moyenne exploitation	Grande exploitation	Total	Subvention CNC
Aisne	3	1	3	7	35 619 €
Nord	13	4	3	20	292 184 €
Oise	6	2	2	10	99 766 €
Pas-de-Calais	4	5	0	9	116 004 €
Somme	3	0	0	3	38 651 €
Hauts-de-France	29	12	8	49	582 224 €
France	940	185	60	1185	14 661 552

Etablissements des Hauts-de-France classés : Amiens (Ciné-St-Leu et Orson Welles), Armentières, Arras, Avesnes-sur-Helpe, Beauvais (Agnès Varda, Cinespace), Bailleul, Beaurainville, Berck-sur-Mer, Boulogne-sur-Mer, Bousbecque, Bray-Dunes, Bruay-la-Buissière (Les Étoiles), Cambrai, Calais, Caudry, Chauny, Château-Thierry, Chantilly, Clermont, Crécy-en-Ponthieu, Crépy-en-Valois, Dunkerque (Studio 43), Douai (Hippodrome), Douchy-les-Mines, Hazebrouck, Hirson, Jaux, Laon, Lille (Métropole et Majestic), Marcq-en-Baroeul, Maubeuge, Méru, Noyon, Pont-Sainte-Maxence, Roubaix, Saint-Quentin, Saint-Pol-sur-Ternoise, Saint-Omer, Senlis, Soissons, Templeuve (Modern Olympia), Le Touquet, Tourcoing (Le Fresnoy), Villers-Cotterêts, Villeneuve d'Ascq (Le Méliès et le Kino).

Les établissements classés Art et Essai

En France tous les films distribués sont soumis à un collège de cent professionnels et personnalités qui votent pour leur recommandation Art et Essai ou non. Label ou catégorie de cinématographie, ce cinéma aussi appelé "d'auteur" est une composante de plus en plus importante dans l'identité et l'économie des salles.

En 2016, sur 716 films sortis en salles 370 étaient recommandés Art et Essai.

Le classement Art et Essai est un dispositif de soutien aux salles de cinéma qui proposent des films recommandés Art et Essai. Valorisé financièrement, il devient incitatif pour un soutien aux films fragiles ou difficiles d'accès. Cette valorisation permet aux salles de développer une politique d'animation adaptée. Le classement peut être assorti d'un label selon le caractère particulier de certaines cinématographies au prorata de leur exposition : Jeune Public, Recherche et Découverte, Patrimoine et Répertoire. "Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose sur la proportion de séances réalisées avec des films recommandés Art et Essai par rapport au total des séances offertes." (cf CNC)

Plus de la moitié des cinémas français sont classés Art et Essai (57,9 %). En 10 ans, le nombre d'établissements classés Art et Essai a augmenté de 10%, passant de 1 073 à 1 185.

55% de ces établissements sont situés dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants et zones rurales. Cette programmation est une composante importante de l'économie des salles puisqu'elle représente plus de la moitié des sorties en France. En 2016, le parc des cinémas classés Art et Essai réalise une augmentation de fréquentation de 9,2% au niveau national.

En 10 ans, seule la grande exploitation a augmenté son nombre de classements, passant de 12 à 21 salles classées alors que la petite en a perdu 10%, passant de 90 établissements classés à 81 en 2016.

La fragilité économique en est vraisemblablement une des raisons. C'est pourquoi la réforme de l'Art et Essai¹ devrait à l'avenir constituer une meilleure incitation, grâce à une nouvelle valorisation financière.

Dans les Hauts-de-France, en 2016 42% des établissements cinématographiques sont classés Art et Essai.

Seul un établissement a perdu son classement Art et Essai en 2016 : le Rex à Abbeville. Les Hauts-de-France compte 177 écrans classés en 2016 (+4 par rapport à 2015). L'indice de fréquentation Art et Essai est resté stable entre 2015 et 2016. Ces dix dernières années, il a connu une augmentation de 39%, avec une belle progression en 2013 (+ 28% de fréquentation pour seulement 10% d'augmentation de séances) ; cela constitue un indicateur d'intensification du public.

49 établissements classés Art et Essai dont **17** mono-écrans, **15** complexes, **11** 2/3 écrans, et **6** multiplexes :

▶ **177** écrans, **28 810** fauteuils, **241 000** séances, **5 330 000** entrées, **31,5M€** de recettes, **13%** de taux d'occupation des fauteuils.

1 fauteuil pour **207** habitants (147 en moyenne France)

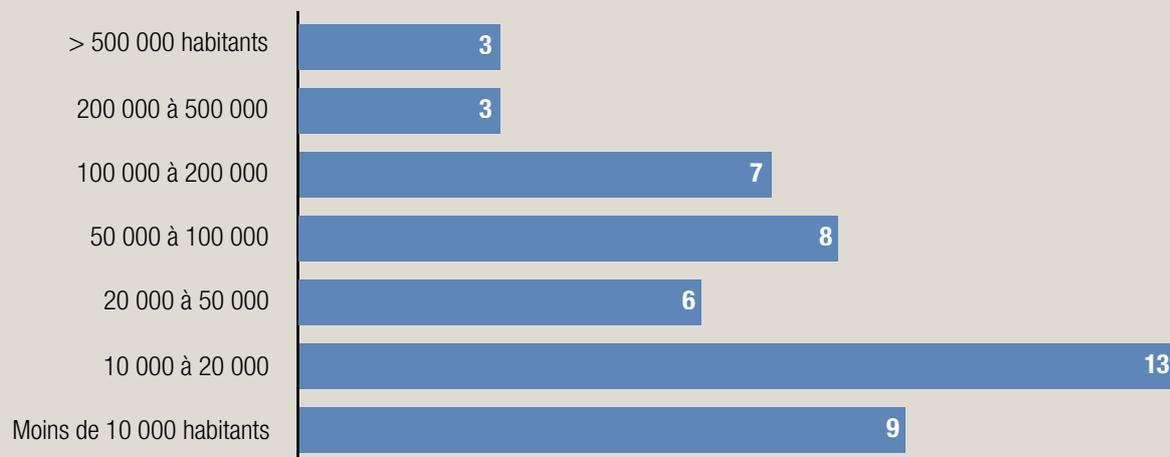
25 classements sont assortis d'un label Jeune Public, **11** du label Recherche et Découverte et **13** du label Patrimoine.

Pour un total de **582 224€** de soutien du CNC.

La fréquentation 2016 des salles Art et Essai des Hauts-de-France **n'augmente que de 0,4%** par rapport à 2015.

Sur la totalité du parc des Hauts-de-France, **34% des entrées** proviennent des établissements classés Art et Essai et **41,7% des séances**.

Etablissements Art et Essai des Hauts-de-France par zone urbaine



Salles Art et Essai par unités urbaines

> 500 000 hab. : Lille (x2), Douai

200 000 à 500 000 hab. : Amiens (x2), Dunkerque

100 000 à 200 000 hab. : Calais, Beauvais (x2), Arras, Boulogne, Maubeuge, Tourcoing

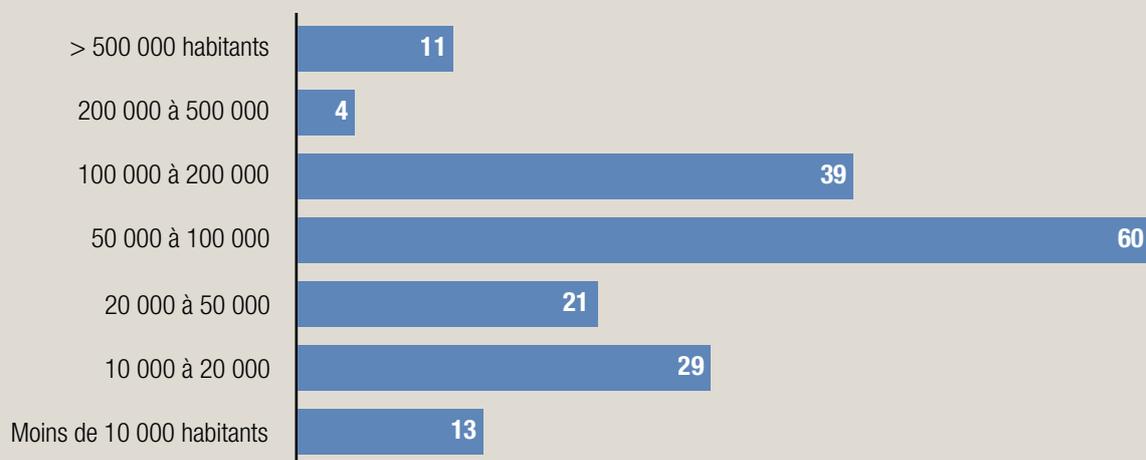
50 000 à 100 000 hab. : Jaux, Saint-Omer, Saint-Quentin, Laon, Soissons, Cambrai, Roubaix, Villeneuve d'Ascq (x2)

20 000 à 50 000 hab. : Château-Thierry, Chauny, Armentières, Hazebrouck, Marcq-en-Bareuil, Bruay-la-Buissière

10 000 à 20 000 hab. : Hirson, Villers-Cotterêts, Bailleul, Caudry, Douchy-les-Mines, Chantilly, Crépy-en-Valois, Clermont, Méru, Noyon, Pont-Sainte-Maxence, Senlis, Berck-sur-Mer

moins 10 000 hab. : Avesnes-sur-Helpe, Bousbecque, Bray-Dunes, CinéLigue (circuit), Templeuve, Le Touquet, Saint-Pol-sur-Ternoise, Crécy-en-Ponthieu

Ecrans Art et Essai des Hauts-de-France par zone urbaine





LA DIFFUSION CINÉMATOGRAPHIQUE DU PARC RÉGIONAL

La programmation

Une salle de cinéma est un lieu culturel et de loisir qui répond à une demande de la part de son public mais elle se caractérise aussi par son offre. C'est grâce à cette proposition sans cesse renouvelée qu'une salle crée une identité propre et fidélise son public. Pour ce faire, l'obtention des copies de films est un enjeu majeur pour l'exploitant. Or les conditions des distributeurs ne relèvent pas du même principe : selon le nombre de copies, d'écrans à servir, de durée d'exploitation et de taux de location, les conditions d'accès à un film ne sont pas les mêmes selon la taille de la salle.

Quand un mono-écran peut proposer 28 séances par semaine, un multiplexe multiplier ce nombre par son nombre d'écrans. Le multiplexe accèdera plus facilement à un film dès sa sortie nationale alors que le mono-écran devra attendre une à plusieurs semaines. Pour palier à cette difficulté les établissements se regroupent en Entente ou font appel à un tiers Programmeur pour mutualiser des copies et pouvoir bénéficier des films au plus tôt. L'union faisant la force, à tour de rôle les salles font circuler entre elles les films de la première à la cinquième ou sixième semaine d'exploitation.

En outre, bien qu'il existe des outils de régulation ainsi que des recommandations pour équilibrer l'offre entre les différentes catégories de cinéma sur un même territoire, les temporalités de programmation sont différentes¹.

Le cahier des charges de chaque salle diverge selon la concurrence et la clientèle mais dans chaque cas il faut répondre au premier critère de fréquentation selon une zone d'influence cinématographique donnée. Les mono-écrans, les plus nombreux sur le territoire, cumulent plusieurs contraintes : un écran unique donc moins de séances à proposer et une offre de films limitée. Son économie étant fragile, le mono-écran en milieu rural peut-il difficilement se passer de jouer des films "porteurs", quand bien même un multiplexe situé dans sa zone d'influence les a programmés pendant plusieurs semaines : en premier lieu pour permettre aux publics ne pouvant pas se déplacer de pouvoir découvrir un film, en deuxième lieu, dans un objectif économique, car ce type de film génère davantage de recettes.

Là encore, la programmation par une Entente ou un Programmeur (cf p.16) permet aux plus petites salles de jouer ces films à gros succès dans des délais raisonnables. Les cinémas de proximité éditorialisent ainsi leur programmation entre films porteurs, en continuité, et ceux d'Art et Essai.

Par ailleurs, on note la montée de la multiprogrammation² en nombre de films et de séances dans la petite exploitation. Grâce aux dernières données de l'étude commandée par la Médiateur du cinéma³, on a pu objectiver le fait que l'offre est d'autant plus efficace auprès des publics qu'elle est riche et diversifiée. **Les indépendants qui représentent 49% des établissements** peuvent ainsi mieux faire valoir cette multiprogrammation puisqu'elle est désormais recommandée.

Pour la troisième année consécutive, la fréquentation nationale dépasse les 200 millions d'entrées et atteint en 2016 sa plus belle augmentation depuis cinquante ans. Ce succès est dû pour 52,6% aux films américains qui connaissent une progression de 5,5% par rapport à 2015 et atteignent leur plus haut niveau depuis 1958. **18 films français dépassent le million d'entrées** confirmant le regain d'intérêt du public, pour ce cinéma, avec 35,3% de part de marché soit une progression de 3,1% par rapport à 2015.

Les films en première exclusivité ont très nettement augmenté avec 42 films français en plus et 8 films américains, confirmant la vivacité de la production française.

L'Art et Essai, représentant plus de la moitié des films sortis en 2016, est une composante importante de l'économie des salles et donc de leur programmation. 370 films ont été recommandés en 2016 et génèrent 47 millions d'entrées, soit 22% de la fréquentation.

Dans les Hauts-de-France, 1 762 films ont été exploités en 2016 dont 607, sur 716, en première exclusivité. 20 films ont fait 39% des entrées.

1- Voir annexe "Accord interprofessionnel" p. 48

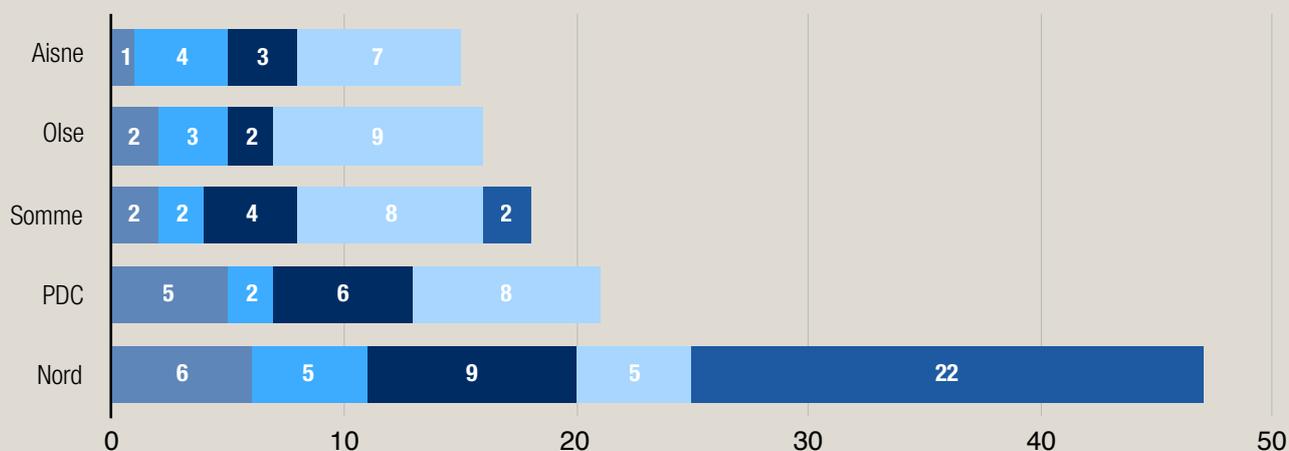
2- Avoir plusieurs films à l'affiche en même temps. Contraire de "plein écran" un même film sur la totalité des séances d'un écran quotidiennement

3- Voir annexe "Les recommandations de la Médiateur" p. 47

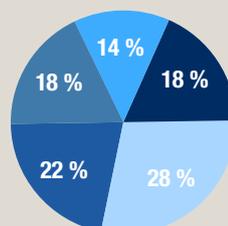
Les salles participant aux dispositifs d'éducation aux images

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Hauts-de-France
2015 - 2016	École et cinéma	13	33	9	10	15	80
	Collège au cinéma	10	33	10	0	12	65
	Lycéens et apprentis au cinéma	8	28	11	13	9	61
2016 - 2017	École et cinéma	12	31	11	14	16	84
	Collège au cinéma	10	35	11	0	12	68
	Lycéens et apprentis au cinéma	9	29	12	16	9	66
	École et cinéma - maternelle	0	31	0	8	4	43

Salles Hauts-de-France participantes



- Salles qui ne participent à aucun dispositif (21)
- Salles qui participent à 1 des dispositifs (16)
- Salles qui participent à 2 des dispositifs (21)
- Salles qui participent à 3 des dispositifs (33)
- Salles qui participent à 4 des dispositifs (25)



82% des salles de cinéma des Hauts-de-France participent aux dispositifs d'éducation aux images.

Cinémas participant aux dispositifs d'éducation aux images (circuits inclus)

De la maternelle à la terminale, trois dispositifs scolaires d'éducation aux images sont proposés en salles de cinéma.

- ▶ École et cinéma
- ▶ Collège au cinéma
- ▶ Lycéens et apprentis au cinéma

L'éducation aux images des plus jeunes est une priorité chez les exploitants. Elle permet d'apprendre aux enfants que le cinéma est une construction, un récit. Elle assure a minima une pratique culturelle dans l'année pour ceux dont les familles ne peuvent pas se le permettre. Enfin, elle assure aux salles la pérennité de leur activité par le renouvellement des publics, le spectateur de demain. Un spectateur retournera plus vite et plus facilement en salle dès lors que cette sortie aura été une pratique acquise dès le plus jeune âge. **96 salles (circuits inclus) différentes accueillent les dispositifs** en 2016-2017 (95 en 2015-2016) qui proposent aux élèves de regarder 3 films, voire plus selon les coordinations départementales. A noter, la création d'un nouveau dispositif en maternelle, École et cinéma - maternelle.

Développement des contenus numériques complémentaires

Depuis le passage à la projection numérique, les contenus se multiplient et se diversifient. Ces dernières années de nombreux distributeurs et associations ont développé de nouveaux contenus à l'attention des exploitants et des publics.

Dans les Hauts-de-France, le programme **Flux** (développé par De la suite dans les images) remporte un grand succès auprès des exploitants. Il s'agit d'un catalogue de contenus pouvant être présentés en avant-séance ou en complément.

Ce dispositif soutient les salles dans leur travail de diffusion, d'animation et de développement des publics.

Les avant ou post programmes de Flux sont aussi une façon de renforcer une éditorialité de qualité et l'identité de la salle.

Pour la saison 2016/2017 Flux c'est :

- ▶ **31 salles adhérentes** : 21 dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et 10 salles sur le versant sud de la région
- ▶ **135 programmes** au catalogue et 2 formations à destination des exploitants
- ▶ **1 706 séances** et 62 801 entrées
- ▶ **81% des salles adhérentes** ont au moins projeté un programme ou participé à une formation

Les avant-programmes nationaux :

- ▶ L'AFCAE (Association Française des Cinémas d'Art et Essai) : 7 salles des Hauts-de-France diffusent régulièrement du cinéma de Patrimoine et se saisissent des pastilles numériques d'une trentaine de secondes proposées pour la promotion des films soutenus.
- ▶ Le GNCR a diffusé certaines des 19 "Rencontre(s)" proposées aux 7 salles des Hauts-de-France adhérentes.

Par ailleurs, un questionnaire passé auprès des exploitants montre que près de **80% des exploitants des Hauts-de-France créent eux-mêmes des contenus DCP¹** dont 66% sont des cartons numériques et 23% des bandes-annonces des services culturels.

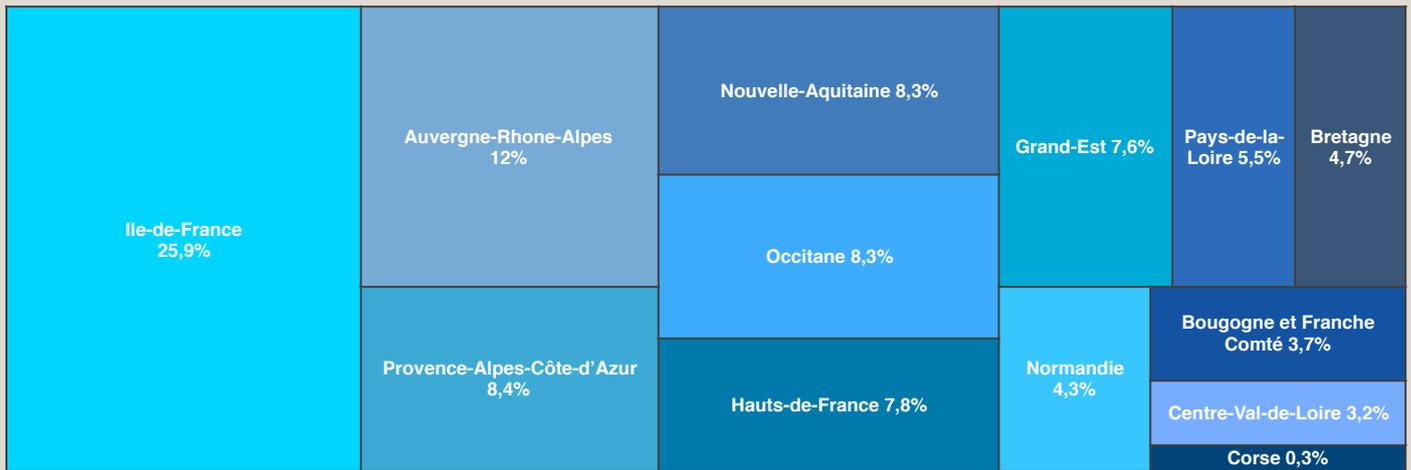
Près de **57% déclarent programmer régulièrement des courts métrages dont 30% en première partie de séance.**

Enfin, le questionnaire a souligné un **souhait de mettre en place de l'événementiel autour du court métrage mais un manque de savoir-faire.** Une réflexion doit être menée entre tous les acteurs de la diffusion, de la programmation et de la production pour envisager une meilleure exposition en salles de cinéma des courts en programmation courante ou événementielle à l'instar du programme itinérant de Dick Laurent.

1- Etude par questionnaire en cours. Données sur la base de 59% de réponses, arrêté au 01 janvier 2018.

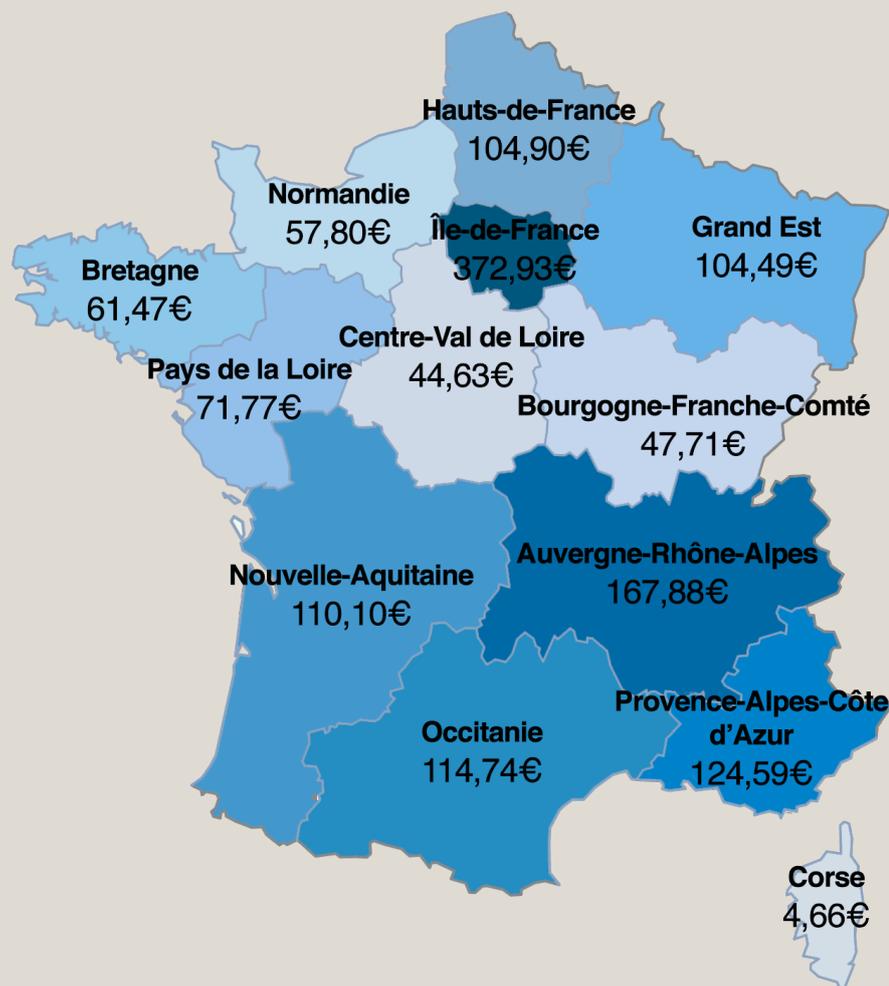
2- Voir annexe Recommandations de la Médiateur du cinéma p. 46

Répartition des entrées entre les Régions de France



source CNC 2016

Recettes sur billetterie (en millions d'euros)



source CNC 2016

La fréquentation

Fréquentation nationale

En 2016, la fréquentation cinématographique augmente de 3,8% par rapport à 2015. Elle atteint plus de 213,1 millions d'entrées et se situe à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années (206 millions sur la période 2010-2015). L'année 2016 est également marquée par une baisse substantielle de la concentration de la fréquentation. Là où les 10 premiers films faisaient 25,3% des entrées en 2015, ils n'en font plus que 19% en 2016. Cette baisse se constate dans la même proportion sur les 20 premiers et à 3 points de perte sur les 100 premiers ce qui caractérise un étalement de la fréquentation et une plus grande diversité dans les choix de films vus par les publics.

La fréquentation est en augmentation sur l'ensemble des catégories d'exploitation.

Cette hausse est, en moyenne, plus importante pour les petites unités urbaines (+6,2% pour celles de moins de 10 000 habitants, +5,6% pour celles de 10 000 à 20 000 habitants et +7,7% pour celles de 20 000 à 50 000 habitants). Les unités urbaines de moins de 100 000 habitants atteignent en 2016 leur plus haut niveau de fréquentation de la décennie. En revanche, l'augmentation de la fréquentation est moins forte que la moyenne pour les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (+1,8%) et dans celles de 200 000 habitants et plus (+3,5%). Enfin, les zones rurales enregistrent nettement plus d'entrées en 2016 qu'en 2015 (+11,9 %).

Le public des établissements cinématographiques selon leur catégorie d'exploitation présente certaines spécificités :

- ▶ la petite exploitation compte 46,6% de spectateurs de moins de 35 ans, contre 45,8% pour la moyenne exploitation et 49,8% pour la grande exploitation ;
- ▶ inversement, la part des seniors est plus faible dans la grande exploitation (26,1%) que dans la moyenne (30,6%) et dans la petite (32,4%) ;
- ▶ les CSP+ (catégories socio-professionnelles supérieures) sont plus nombreux dans la grande exploitation (32,6%) que dans la moyenne (31,1%) et dans la petite (27,8%) ;
- ▶ les inactifs sont majoritaires dans la petite (48,9%) par rapport à la moyenne (44,2%) et à la grande exploitation (41%).

La petite exploitation est composée d'un public occasionnel² (19,3%) légèrement plus important que la moyenne (19%) et la grande exploitation (17,3%). Cette dernière compte une part importante d'assidus dans son public (26,8 %), contre 22,8 % pour la moyenne exploitation et 24,7 % pour la petite exploitation.

Le taux de pénétration¹ du cinéma est de 68% en moyenne avec un pic à 82% pour les moins de 25 ans qui vont au cinéma au moins une fois par an.

Le niveau de fréquentation de 2016 se situe largement au-dessus du niveau moyen des dix dernières années (202,0 millions). Il s'agit de la fréquentation la plus élevée depuis 2011 (217,2 millions d'entrées) et du deuxième plus haut niveau depuis 1966 (234,2 millions).

Plus de deux tiers des Français sont ainsi allés au moins une fois au cinéma en 2016.

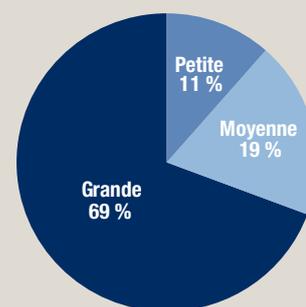
1- Le taux de pénétration du cinéma pour un groupe d'individus est le résultat de l'opération : population cinématographique de ce groupe / population totale de ce groupe.

2- Les spectateurs assidus vont au moins une fois par semaine au cinéma. Les réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine). Les occasionnels y vont au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois).

Entrées

	petite exploitation	moyenne exploitation	grande exploitation	Total (millions)	Evol. 2016/15
Aisne	+10%	+4%	+0,6%	1,024	+4,9%
Nord	+6,5%	+8,6%	+0,01%	8,003	+2,2%
Oise	+11,6%	+3,8%	+13,2%	2,461	+12%
Pas-de-Calais	+11,5%	+5,6%	+2,7%	3,724	+4,2%
Somme	+11%	+3%	+0,6%	1,325	+3,3%
Hauts-de-France (en millions)	1,894	3,181	11,464	16,539	+4,3%
Evol. 2016/15	+9,5%	+6,8%	+2,8%	+4,3%	

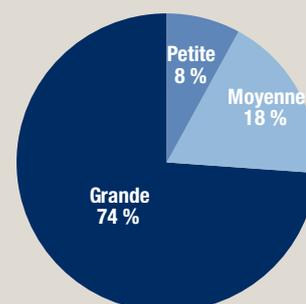
Entrées Hauts-de-France



Recettes

	petite exploitation	moyenne exploitation	grande exploitation	Total (en millions)	Evol. 2016/15
Aisne	+9%	+5%	+4%	6,572	+5%
Nord	+9%	+8,2%	+1%	49,699	+2,7%
Oise	+12,4%	+4,5%	+12%	16,358	+11,2%
Pas-de-Calais	+12,5%	+4,5%	+3%	23,587	+4%
Somme	+12%	+1,5%	+1,6%	8,685	+3,4%
Hauts-de-France (en millions)	8,324	19,089	77,488	104,900	+4,4%

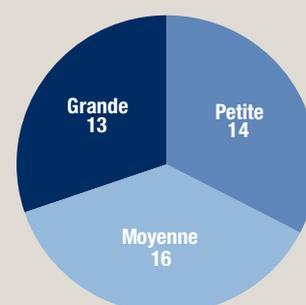
Recettes Hauts-de-France



Taux d'occupation

	petite exploitation	moyenne exploitation	grande exploitation	Total	Evol. 2016/15
Aisne	+3,3%	-20 %*	+3,7%	11,5 %	+0,9%
Nord	+3,7%	+7,7%	-1,4 %	14,4 %	+0,7%
Oise	+3%	+1,2%	-1,6 %	12,9 %	-1,5 %
Pas-de-Calais	+11%	-2,26 %	+0,8%	13,2 %	+1,5%
Somme	+3,8%	+4%	+1,8%	16,8 %	+2,4%
Hauts-de-France	14 %	16 %	13 %	13,8 %	+0,7%

% d'occupation Hauts-de-France



* La forte baisse de la moyenne exploitation de l'Aisne s'explique par un pic de 17% en 2015.

Fréquentation régionale

La fréquentation en Hauts-de-France atteint 16,54 millions d'entrées en 2016, soit 4,3 % de plus qu'en 2015 (+3,8 % au niveau national), ce qui en fait la **sixième région à avoir la plus forte croissance d'entrées**. La sortie cinéma en région est un loisir largement partagé par la population, tant urbaine que rurale, et représente un secteur économique qui n'est pas à négliger.

Un habitant des Hauts-de-France est ainsi allé en moyenne 2,76 fois au cinéma en 2016 (3,34 fois en moyenne en France). Avec plus de 16,54 millions d'entrées, le public des Hauts-de-France a dépensé en 2016 plus de 104,90 millions d'euros pour ses sorties cinéma. C'est 4,4% de plus qu'en 2015.

Mais la situation économique reste difficile en région, comme l'indique la recette moyenne par entrée qui est inférieure de 17 centimes à la moyenne nationale.

Rappelons ici que selon les catégories d'exploitation, la fréquentation de la majorité des écrans fluctue en fonction du succès, ou non, des films d'actualité américains, qui sont majoritaires à 52,9% en France et à 54,8% dans les Hauts-de-France.

La structure du public a radicalement changé entre 2015 et 2016. Alors que le public était majoritairement, à 67,6% constitué d'occasionnels¹ en 2015, il est en 2016 **davantage constitué de spectateurs réguliers (57,5% contre 27,4% en 2015)** et beaucoup plus d'assidus à 24% contre seulement 5% en 2015.

Ce rééquilibrage entre les publics et l'augmentation de leur fréquentation, notamment sur la comédie française, peut alors expliquer les chiffres de la fréquentation dont la hausse est beaucoup plus importante en région qu'au national.

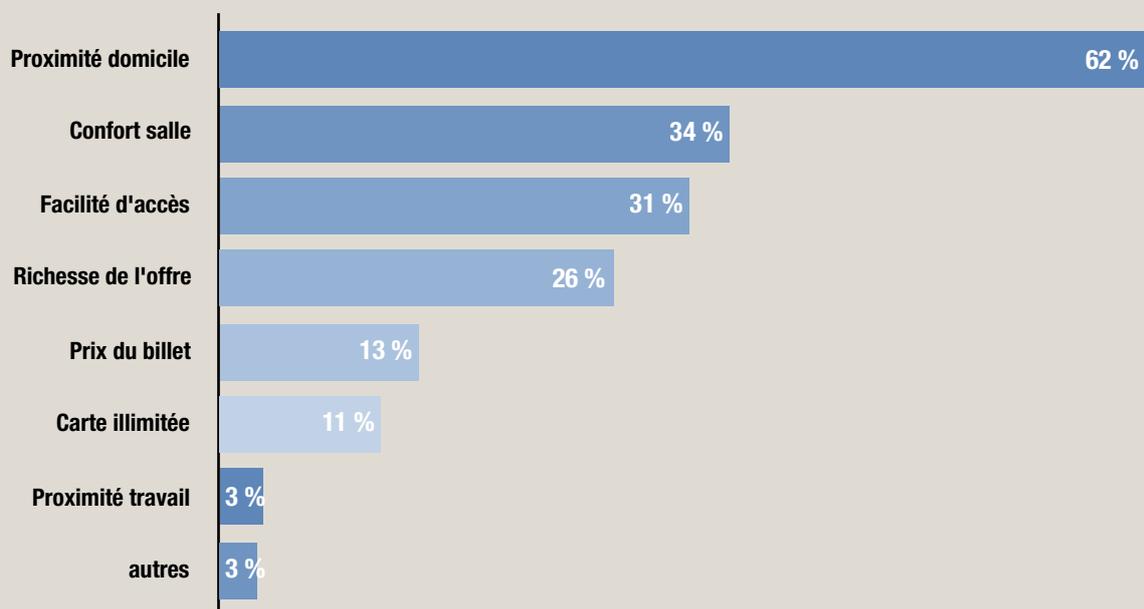
Le public français est constitué à 32% de jeunes, dont 55% ont entre 15 et 24 ans. En 2016, la région Hauts-de-France est la **deuxième région de France pour sa fréquentation des 3-24 ans** avec 35,3% (36% en Bourgogne). En outre, elle affiche la proportion la plus importante de spectateurs âgés de 25 à 34 ans par rapport à l'ensemble des régions avec 18,5 %, contre 16,7 % toutes régions confondues et la part la plus faible de seniors (20,4 %, contre 27,7 % sur l'ensemble du territoire français). Les CSP+ sont sous-représentés au sein du public de la région (26,8 %, contre 31,7 % en France), au profit des CSP- (29,8 %, contre 25,7 %). La répartition du public selon les habitudes de fréquentation des salles de cinéma dans cette région est relativement similaire à celle de l'ensemble du territoire en 2016.

Le département du Nord qui totalise presque autant de cinémas que toute l'ancienne Picardie se distingue par un nombre d'entrées bien supérieur. Par conséquent, avec un territoire assez hétéroclite, disposant de peu de grandes villes, de départements très ruraux et de vastes zones blanches, la région Hauts-de-France ressent nécessairement plus qu'ailleurs les écarts de fréquentation. Toutefois, son réseau de salles de la petite et moyenne exploitation représente un réel atout pour l'aménagement du territoire. La volonté des pouvoirs publics, des villes et intercommunalités de soutenir leurs établissements cinématographiques de proximité est notable puisqu'elle concerne la majorité du parc régional.

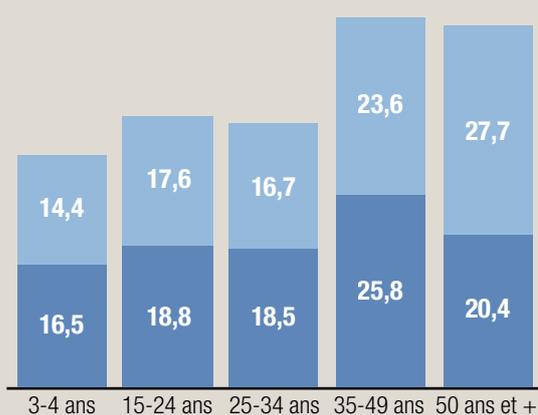
Ces politiques publiques permettent à l'ensemble de la population de bénéficier d'un lieu culturel de sociabilité et de loisir qui participe d'un véritable rayonnement sur son territoire.

1- Les spectateurs assidus vont au moins une fois par semaine au cinéma. Les réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine). Les occasionnels y vont au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois).

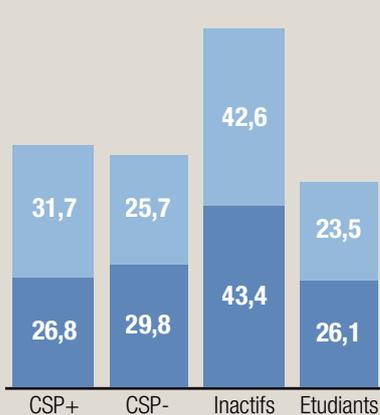
Déterminants du choix de la salle la plus souvent fréquentée (%)



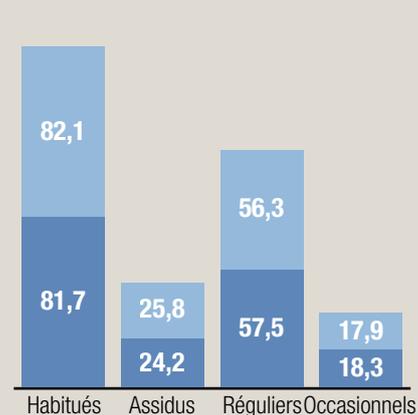
Public régional selon l'âge



Public régional selon la catégorie socio-professionnelle



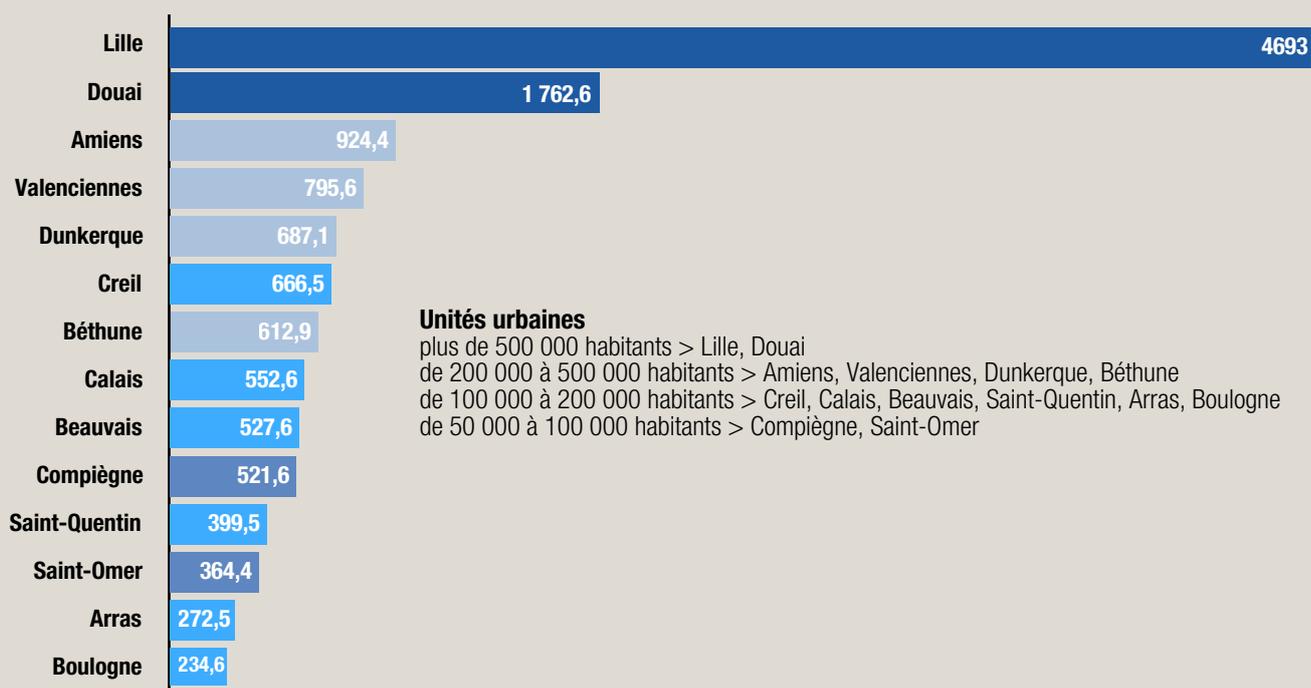
Public régional selon les habitudes de fréquentation¹



■ Hauts-de-France ■ France

1- Les spectateurs habitués vont plusieurs fois par mois au cinéma, ils regroupent les assidus et les réguliers. Les assidus y vont au moins une fois par semaine. Les réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine). Les occasionnels y vont au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois).

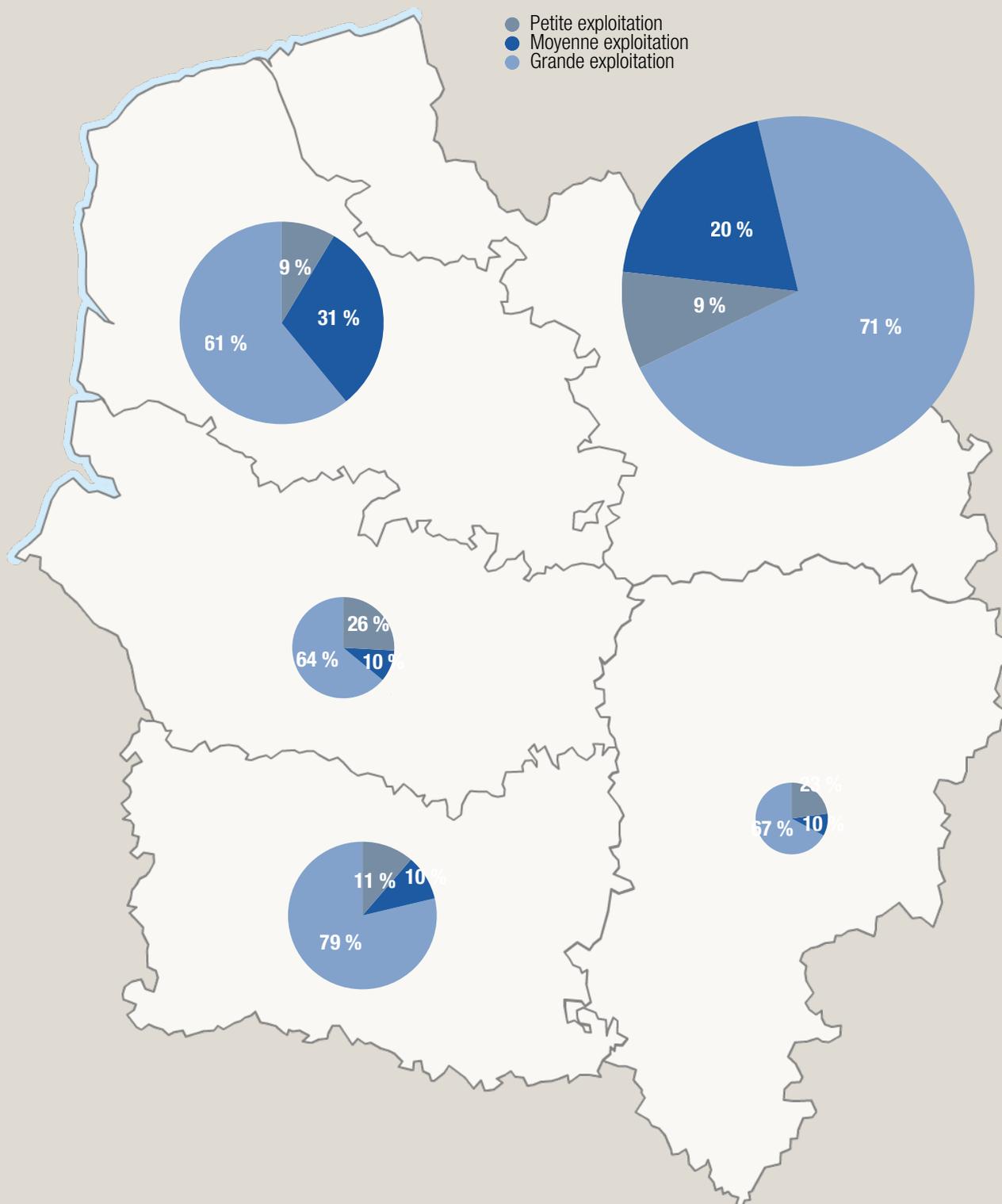
Comparaison des entrées (milliers) des principales unités urbaines



Programmation par région

	Films exploités	Films en 1ère exclusivité	Entrées (en millions)	Taux d'occupation des fauteuils
France	7 760	716	213,7	14,4 %
Hauts-de-France	1 762	607	16,54	13,8 %
Soit en %	23 %	85 %	7,7 %	96 %
Auvergne-Rhône-Alpes	2 547	655	25,56	14,8 %
Nouvelle Aquitaine	2 425	641	17,78	12,2 %
Ile-de-France	4 717	708	55,2	15,6 %
Occitanie	2 281	633	17,69	14,8 %
Provence-Alpes-Cote d'Azur	2 378	647	17,95	16 %
Pays de Loire	2 018	620	11,72	15,2 %
Bretagne	1 546	591	10,12	14,9 %
Grand Est	2 093	611	16,14	12,5 %
Normandie	1 776	623	9,16	12,9 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 611	568	7,7	12,6 %
Centre-Val-de-Loire	1 294	554	6,8	13,9 %
Corse	587	360	0,69	16,2 %

Répartition départementale des entrées





L'AVENIR DE L'EXPLOITATION

Le renouvellement du parc de matériel de projection numérique

Les exploitants font aujourd'hui face à des difficultés qui, cumulées, brouillent les enjeux et assombrissent une vision à long terme.

La contrainte budgétaire des collectivités locales met en berne l'accompagnement des politiques culturelles. Elle fait craindre un désengagement quant au renouvellement du matériel de projection numérique ou son changement pour une seconde génération.

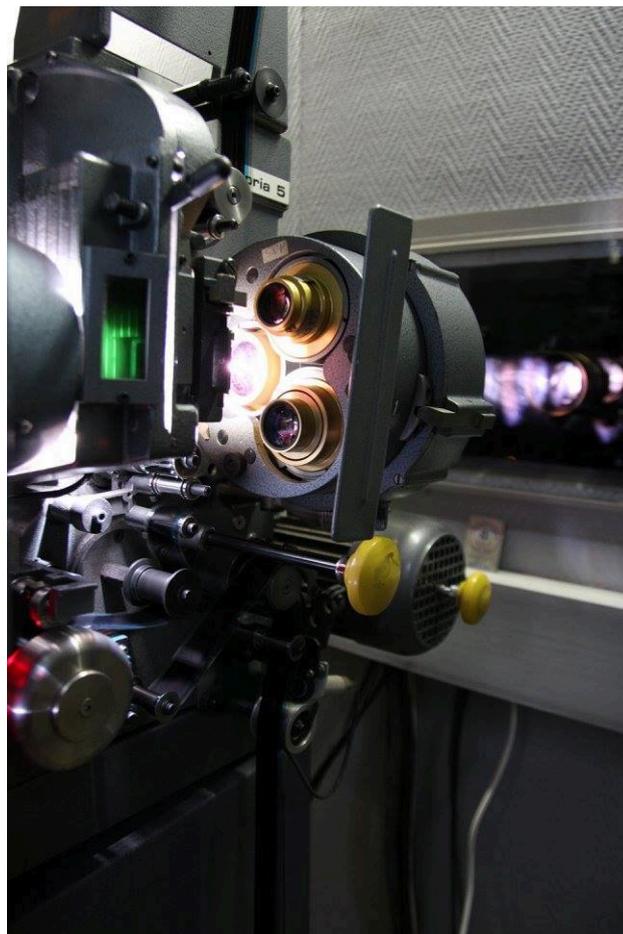
Dans le cadre de son rôle d'observatoire, l'Acap - Pôle régional image a pour mission d'identifier les enjeux forts et les difficultés que rencontre la filière de l'exploitation dans les Hauts-de-France.

Aussi, suite au rapport des Inspections Générales des Finances et des Affaires Culturelles (IGF-IGAC) qui conclut qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place un second plan général de financement pour le renouvellement du parc de matériel de projection numérique, il est urgent de réfléchir aux besoins techniques et financiers induits par ce renouvellement.

Lors de la table ronde organisée par le GNCR avec l'ACRIF à la FEMIS le lundi 2 octobre 2017, M. François Hurard (Inspecteur des Affaires Culturelles - Ministère de la Culture) déclarait avoir fait le bilan d'"interrogations très fortes. Une angoisse qui est liée à une insuffisance de certitudes, et d'information, voire de guidage et d'accompagnement, sur ce que pourrait être la suite. /.../ Il y a une angoisse sur l'étape numéro deux, au moment du renouvellement".

Un état des lieux a donc été réalisé et un questionnaire élaboré conjointement par l'Acap – Pôle régional image et De la suite dans les images, transmis à tous les exploitants. Les résultats complets seront disponibles fin 2018.

Néanmoins, il en ressort déjà qu'une majorité de la petite et de la moyenne exploitation n'a toujours pas amorti son matériel et n'envisage pas la possibilité financière de pouvoir le changer à court ou moyen terme. Une large majorité sollicite un soutien sur la veille technologique et suggère majoritairement la possibilité de recourir à des subventions publiques pour financer ce renouvellement.



Aménagement du territoire et métropolisation

L'aménagement du territoire grâce à l'implantation des cinémas fait sens de longue date pour les politiques publiques. Véritable "locomotive", la salle de cinéma est un levier essentiel au développement économique et social d'un quartier comme d'une zone urbaine. On observe deux phénomènes récents.

Premièrement, la petite exploitation a mené davantage de projets d'extension - 1 ou 2 écrans supplémentaires - voire s'est délocalisée à l'extérieur des centre-villes, quand la mise aux normes d'accessibilité n'était pas possible in situ, grâce au soutien des pouvoirs publics.

Deuxièmement, l'agrandissement des zones d'habitation dans les zones péri-urbaines crée un appel d'air à l'implantation de nouveaux cinémas dont seuls certains groupes peuvent assumer financièrement la construction ; resserrant toujours davantage le secteur économique vers les gros équipements et les propositions les plus médiatisées.

L'implantation durable des habitats dans les aires urbaines en périphérie des agglomérations pousse les plus grandes villes à se penser en métropole. Réinventer nos villes et leurs modèles d'administration est une nécessité pour décongestionner les zones les plus peuplées en en créant de nouvelles. Qu'il s'agisse de plans de rénovation urbaine ou de créations de nouveaux centres, le cinéma y a une place très importante. En effet, en plus d'être un équipement culturel, il est générateur de flux, de synergies et génère moins d'externalités négatives que d'autres équipements de loisirs.

Mais de ce fait, quel pourra être l'équilibre des cinémas de la **petite exploitation** déjà installés face à ces concurrences quand on sait leurs équilibres fragiles. Souvent, ils **peinent à rester en activité face à l'arrivée d'un nouvel établissement "dernier cri"**. Une concurrence qui pousse l'exploitation indépendante dans ses retranchements Art et Essai pour se démarquer. La force de cette singularité éditoriale induit une fragilité économique supplémentaire. Dans les Hauts-de-France, **le cas du CGR à Abbeville est symptomatique de cette problématique**.

Les pratiques des publics évoluent vite et la concentration sur certaines zones annonce les débuts d'une restructuration profonde du parc. Le suréquipement de certaines zones et la massification des groupes face au marché européen et aux grands groupes internationaux qui sillonnent la planète, inquiètent sur les conditions de la concurrence au niveau local.

Le parc de cinémas de la grande exploitation est saturé quand les petites et moyennes villes manquent d'équipements cinématographiques. **Le rachat par de grands groupes est devenu un phénomène**, tout comme les transferts d'activité une réalité qui va crescendo à l'instar des salles de Hazebrouck, Berck-sur-Mer ou Noyon qui ont augmenté d'une ou deux salles leur exploitation en la transférant sur un autre site à proximité. L'installation de petits complexes, "miniplexes" voire de cinémas clé en main - Cineplexe - devrait aller en s'intensifiant.



Postes de médiateurs en Hauts-de-France en 2017



Les médiateurs en poste

Lors de la restitution des travaux issus de la concertation nationale du CNC en juillet 2016, la Région Hauts-de-France annonçait s'engager aux côtés du CNC pour cofinancer un dispositif d'aide à l'emploi de médiateurs culturels pour les salles de cinéma de proximité. L'Acap - Pôle régional image et De la suite dans les images furent sollicités pour mener une étude afin de mettre en place le dispositif le plus adapté à la réalité des besoins.

Le 29 juin 2017, la commission permanente de la Région Hauts-de-France a voté la création de 15 postes avec une rétroactivité au 1er septembre 2017.

Ce dispositif s'appliquera jusqu'au 31 décembre 2019, conformément à la durée de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée conclue entre l'État, le CNC et la Région Hauts-de-France pour la période 2017/2019.

Sous réserve des crédits votés chaque année, la dotation globale devrait être d'un montant total de 1,2 millions d'euros :

- ▶ 900 000 euros, dont 300 000 euros en provenance du CNC, pour le financement de l'emploi de médiateurs culturels (charges de personnel)
- ▶ 300 000 euros pour le financement d'actions dédiées aux activités du poste (charges liées à la fonction)

Les bénéficiaires :

- ▶ Les salles de cinéma régionales de 1 à 4 écrans (les demandes de postes mutualisés sont favorisées).
- ▶ Les circuits de cinéma itinérant.
- ▶ Les groupements d'employeurs ou associations supports dans le cas de postes mutualisés.

>> Ne sont pas éligibles, les établissements appartenant à un circuit de plus de 50 salles.

La commission permanente du 23 novembre, sur les 19 dossiers qui ont été déposés, a attribué 9 postes pour 12 établissements :

1. Cinéode pour les Clubs à Villers-Cotterêts
2. Cinéode pour le Palace à Pont-Ste-Maxence et le théâtre de l'Avre à Roye
3. Cinéode pour le Casino à Tergnier et le Lumière à Chauny
4. Ciné Rural 60 (circuit itinérant)
5. Le Cyrano à Crécy-en-Ponthieu
6. Le Millenium à Caudry
7. L'association Jean Renoir à Douchy-les-Mines
8. Les Toiles du Nord à Hazebrouck, Le Modern et L'Olympia à Templeuve
9. CinéLigue, (circuit itinérant)

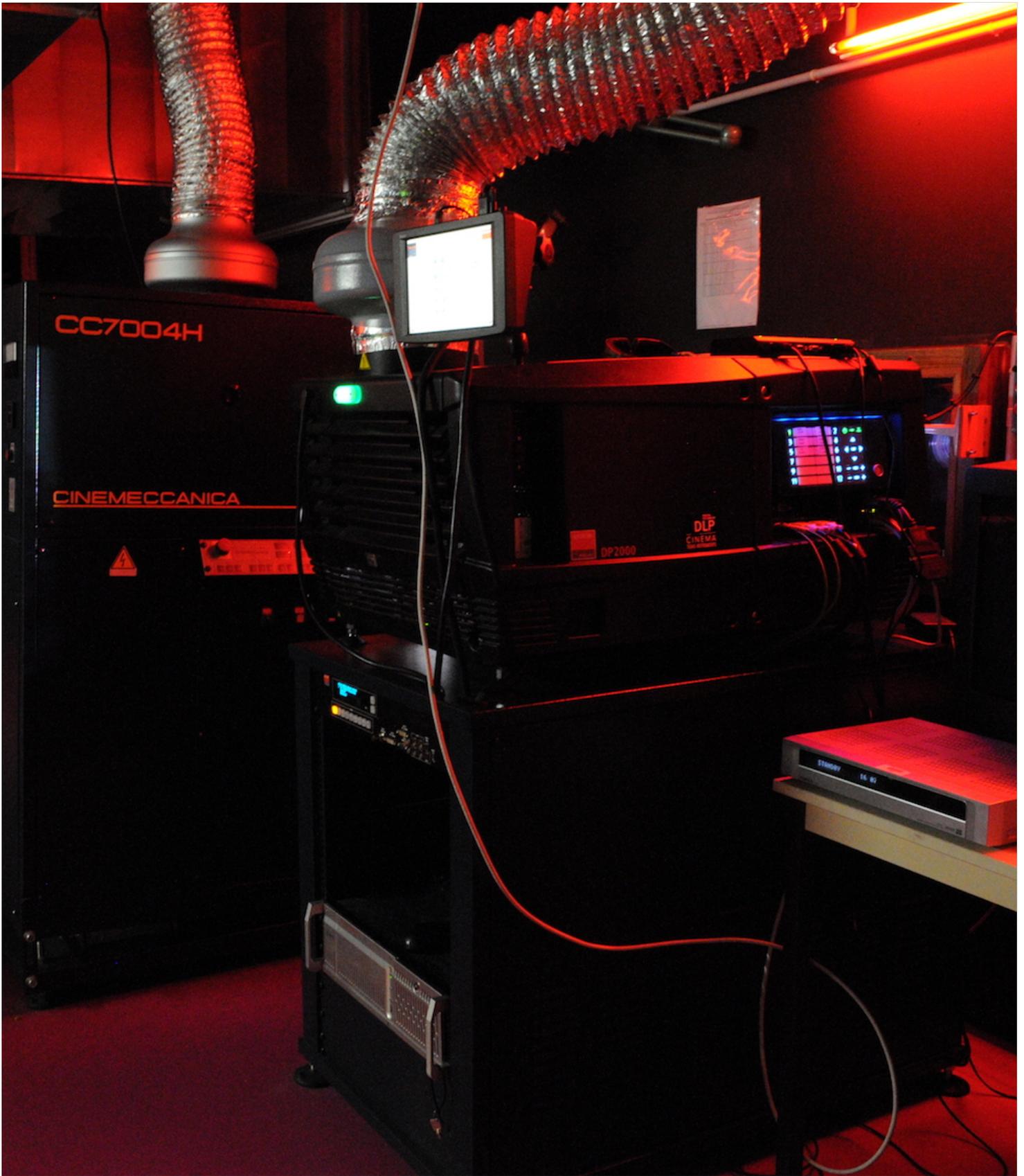
Concernant les postes de médiateurs dont l'embauche est programmée à partir du 1er janvier 2018, les demandes d'aide seront soumises à la commission permanente du 27 mars 2018.

Ce dispositif a pour premier objectif de favoriser l'accès des habitants à la culture en aidant les salles, qui sont parfois le seul équipement culturel sur certains territoires, à conquérir de nouveaux publics, notamment les jeunes mais également de développer et accompagner les actions d'éducation à l'image et à la citoyenneté.

En créant ou maintenant des emplois culturels au sein des territoires ce dispositif participe à réduire les zones peu servies en équipements ou en actions culturelles.

Aussi, les médiateurs auront comme mission première de qualifier le travail de proximité mené par les salles afin de favoriser les dynamiques de réseau et les passerelles entre les différentes actions cinéma accompagnées par la Région (dispositifs Lycéens et apprentis au cinéma, Volontaires Cinéma et citoyenneté, Flux et avant-programmes, festivals...).

Le but à court et moyen terme étant d'aider



ANNEXES

Détails concernant le parc cinématographique

DEPT	VILLE	CINÉMA	Prog°	Statut	Gestion	Écran(s)	Exploitation	Typo	Fauteuils
02	Bohain-en-Vermandois	Cinéma Louis Jouvét	Cinéode	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	142
02	Château-Thierry	Cinéma-Théâtre	Indépendante	Salle privée	Privée	4	Moyenne	Comp.	657
02	Chauny	Cinéma Lumière	Cinéode	Salle municipale	Privée	3	Petite	Comp.	380
02	Guise	Le Vox	Cinéode	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	160
02	Hirson	Le Sonhir	Sonhir 3	Salle municipale	Associative	3	Petite	Comp.	436
02	La Ferté-Milon	Cinéma Jean Racine	Cinéode	Salle municipale	Privée	1	Petite	Mono	119
02	Laon	Le Forum	Cinémovida	Salle privée	Associative	5	Grande	Comp.	790
02	Laon	La MAL	Cinéode	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	117
02	Montigny-sur-Crecy	Circuit itinérant 02 (FRMJC)	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Itinérant	/
02	Saint-Gobain	L'Ermitage	Cinéode	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	281
02	Saint-Quentin	Ciné Quai	Capcinéma	Salle privée	Privée	11	Grande	Multi.	1927
02	Soissons	Le Clovis	Cinémovida	Salle privée	Privée	6	Grande	Comp.	1249
02	Tergnier	Le Casino	Cinéode	Salle municipale	Privée	2	Petite	Comp.	498
02	Vervins	Piccoli Piccolo	Cinéode	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	149
02	Villers-Cotterêts	Les Clubs	Cinéode	Salle municipale	Privée	2	Petite	Comp.	217
59	Aniche	Idéal Ciné Jacques Tati	Indépendante	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	206
59	Armentières	Cinéma Lumières	C2L	Salle privée	Privée	5	Grande	Comp.	720
59	Avesnes sur Helpe	Le Caméo	Sonhir 3	Salle municipale	Privée	2	Petite	Comp.	269
59	Bailleul	Le Flandria	Indépendante	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	145
59	Bousbecque	Le Foyer	ERC	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	356
59	Bray-Dunes	Le Fa-Mi-La	Indépendante	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	195
59	Cambrai	Le Palace	C2L	Salle privée	Privée	5	Grande	Comp.	605
59	Caudry	Le Millenium	Indépendante	Salle municipale	Municipale	2	Petite	Comp.	590
59	Coudekerque-Branche	Espace Jean Vilar (studio hérisson)	CinéLigue	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	314
59	Douai	L'Hippodrome (salle Paul Desmaret)	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	123
59	Douai	Le Majestic	Majestic	Salle privée	Privée	10	Moyenne	Multi.	2000
59	Douchy-les-Mines	Cinéma de l'Imaginaire	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	166
59	Dunkerque	Studio 43	Indépendante	Salle municipale	Associative	2	Petite	Comp.	456
59	Dunkerque	Ociné	Ociné	Salle privée	Privée	15	Grande	Multi.	3211
59	Fourmies	Le Sun 7	Sonhir 3	Salle municipale	Privée	1	Petite	Mono	133
59	Grande-Synthe	Le Varlin	Indépendante	Salle municipale	EPIC	1	Petite	Mono	227
59	Gravelines	Le Sportica	Indépendante	Salle municipale	Privée	2	Petite	Comp.	369
59	Halluin	Le Família	GPCI	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	237
59	Hautmont	Le Paradisio / centre cult.	Cinéode	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	560
59	Hazebrouck	Les Toiles du Nord	GPCI	Salle privée	Privée	4	Moyenne	Comp.	540
59	Jeumont	Le Régent	Sonhir 3	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	580
59	Lambersart	Ciné-Lambersart	GPCI	Salle municipale	Privée	1	Petite	Mono	181
59	Le Cateau-Cambresis	Le Select	Indépendante	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	178
59	Leers	Amical-Ciné	ERC	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	114
59	Lille	Le Métropole	Indépendante	Salle privée	Privée	4	Moyenne	Comp.	466
59	Lille	Le Majestic	Indépendante	salle privée	Privée	6	Moyenne	Comp.	660
59	Lille	UGC - Ciné Cité Lille	UGC	Salle privée	Privée	14	Grande	Multi.	2725
59	Lomme	Kinopolis	Kinopolis	Salle privée	Privée	23	Grande	Multi.	7408
59	Marcq-en-Baroeul	Colisée Lumière	GPCI	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	226
59	Maubeuge	Ociné	Ociné	Salle privée	Privée	9	Moyenne	Multi.	1744
59	Merville	Espace culturel R. Hossein	Indépendante	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	305
59	Roncq	Cinéma G. Philippe	GPCI	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	137
59	Roubaix	Le Duplexe	C2L	Salle privée	Privée	9	Grande	Multi.	1590
59	Saint-Amand-les-Eaux	Cin'Amant	Indépendante	Salle privée	Privée	6	Moyenne	Comp.	1007
59	Santes	Agora Ciné	CinéLigue	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	426
59	Solre le Château	Le Rex	Cinéode	Salle municipale	Privée	1	Petite	Mono	192
59	Templeuve	Modern	GPCI	Salle Interco	Privée	1	Petite	Mono	170
59	Templeuve	Olympia	GPCI	Salle Interco	Privée	1	Petite	Mono	126
59	Thumeries	Le Foyer	GPCI	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	270
59	Tourcoing	Le Fresnoy	Indépendante	Salle privée	Associative	2	Petite	Comp.	299
59	Tourcoing	Les Écrans	C2L	Salle privée	Privée	5	Grande	Comp.	638
59	Valenciennes	Gaumont	Gaumont	Salle privée	Privée	15	Grande	Multi.	3710
59	Villeneuve d'Ascq	Le Méliès	Indépendante	Salle privée	Associative	1	Petite	Mono	167
59	Villeneuve d'Ascq	Le Kino Ciné	Indépendante	Salle privée	Associative	1	Petite	Mono	316
59	Villeneuve d'Ascq	UGC - ciné cité Villen.	UGC	Salle privée	Privée	12	Grande	Multi.	2835
59	Wasquehal	Salle Gérard Philippe	CinéLigue	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	96

DEPT	VILLE	CINÉMA	Prog°	Statut	Gestion	Écran(s)	Exploitation	Typo	Fauteuils
60	Beauvais	Cinéma Agnès Varda	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	205
60	Beauvais	Cinespace	Indépendante	Salle privée	Privée	10	Grande	Multi.	1913
60	Chambly	Mégarama	Mégarama	Salle privée	Privée	7	Grande	Comp.	1314
60	Chantilly	L'Élysée	Indépendante	Salle privée	Privée	4	Moyenne	Comp.	606
60	Ciné Rural 60	Coudray-St-Germer	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Itinérant	/
60	Clermont	Ciné du Clermontois	Cinéode	Salle interco	Municipale	1	Petite	Mono	110
60	Creil	La Faïencerie	Indépendante	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	749
60	Crépy-en-Valois	Les Toiles	Noé Cinéma	Salle privée	Privée	4	Moyenne	Comp.	548
60	Jaux	Majestic	Majestic	Salle privée	Privée	14	Grande	Multi.	2525
60	Méru	Le Domino	Indépendante	Salle municipale	Municipale	2	Petite	Mono	295
60	Montataire	Pathé	Europalaces	Salle privée	Privée	14	Grande	Multi.	3450
60	Noyon	Le Paradisio	Cinéode	Salle municipale	Privée	3	Petite	Comp.	465
60	Orry-la-Ville	Cinedori	GPCI	Salle privée	Associative	1	Petite	Mono	186
60	Pont-Sainte-Maxence	Le Palace	Cinéode	Salle municipale	Privée	2	Petite	Comp.	302
60	Saint-Just-en-Chaussée	Cinéma J. Moreau	GPCI	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	200
60	Senlis	Cinéma Jeanne d'Arc	GPCI	Salle privée	Associative	1	Petite	Mono	227
62	Aire-sur-la-Lys	Espace Culturel Area	Indépendante	Salle Interco	Municipale	1	Petite	Mono	268
62	Arras	Cinémovida	Capcinéma	Salle privée	Privée	6	Moyenne	Comp.	679
62	Arras	Casino	Festival	Salle privée	Privée	1	Petite	Mono	624
62	Auchel	Ciné-Théâtre Louis Aragon	ERC	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	492
62	Avion	Le Familia	Indépendante	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	193
62	Beaurainville	Circuit It. CinéLigue	CinéLigue	Salle municipale	Associative	1	Petite	Itinérant	/
62	Berck-sur-Mer	Le Cinos	ERC	Salle interco	SPL	3	Moyenne	Comp.	566
62	Boulogne-sur-Mer	Les Stars	Mégarama	Salle privée	Privée	7	Moyenne	Comp.	944
62	Bruay-la-Buissière	Les Étoiles	Indépendante	Salle municipale	SPIC	4	Petite	Comp.	497
62	Bruay-la-Buissière	Mega CGR	CGR	Salle privée	Privée	12	Grande	Multi.	2560
62	Calais	L'Alhambra	Indépendante	Salle privée	Privée	4	Petite	Comp.	498
62	Coquelles	Gaumont	Gaumont Pathé	Salle privée	Privée	12	Grande	Multi.	2371
62	Courrières	Travelling	Sonhir 3	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	292
62	Desvres	Ciné Desvres	ERC	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	111
62	Harnes	Cinéma J. Prévert	Indépendante	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	362
62	Hénin Beaumont	Cinéville	Cinéville	Salle privée	Privée	12	Grande	Multi.	2401
62	Le Touquet	Les 3 As	Indépendante	Salle privée	Privée	5	Moyenne	Comp.	682
62	Liévin	Pathé	Gaumont Pathé	Salle privée	Privée	15	Grande	Multi.	3391
62	Montreuil-sur-Mer	Ciné-Théâtre	CinéLigue	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	204
62	Neufchatel-Hardelot	Cinéma 2001-2002	ERC	Salle municipale	Associative	2	Petite	Comp.	332
62	Saint-Pol-sur-Ternoise	Le Regency	ERC	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	140
62	Saint-Omer	Ociné	Ociné	Salle privée	Privée	8	Moyenne	Multi.	1481
80	Abbeville	Cinéma Rex	Cinéode	Salle municipale	Privée	3	Moyenne	Comp.	511
80	Albert	Le Casino	Indépendante	Salle municipale	Privée	2	Petite	Comp.	310
80	Amiens	Ciné St-Leu	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	254
80	Amiens	Cinéma O. Welles	Indépendante	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	188
80	Amiens	Gaumont	Gaumont	Salle privée	Privée	12	Grande	Multi.	2682
80	Corbie	Les Docks	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	371
80	Crécy-en-Ponthieu	Le Cyrano	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	270
80	Doullens	Le Tivoli	Cinéode	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	98
80	Fort-Mahon	Le Vox	Cinéode	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	289
80	Ham	Le Méliès	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	198
80	Mers-les-Bains	Cinéma G. Philipe	Cinéode	Salle municipale	Privée	1	Petite	Mono	214
80	Montdidier	Hollywood Avenue	Cinéode	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	178
80	Moreuil	Ciné en Balade (FDMJC)	Indépendante	Association	Associative	1	Petite	Itinérant	/
80	Péronne	Le Picardy	Indépendante	Salle municipale	Municipale	2	Petite	Comp.	384
80	Poix de Picardie	Le Trianon	GPCI	Salle Interco	Associative	1	Petite	Mono	220
80	Quend	Cinéma Pax	Indépendante	Salle municipale	Associative	1	Petite	Mono	208
80	Roye	Cinéma théâtre de l'Avre	Cinéode	Salle municipale	Privée	1	Petite	Mono	326
80	Saint-Ouen	Le Vox	Cinéode	Salle municipale	Municipale	1	Petite	Mono	176

Communes desservies par les 4 circuits itinérants des Hauts-de-France

CinéLigue - Nord (59)

Coudekerque-Branche / Bierne / Socx / Hondschoote / Rexpoëde / Esquelbecq / Steenvoorde / Godewaersvelde / St-Pierre-Brouck / Audruicq / Holque / Bollezeele / Ochtezeele / Wambrechies / Wasquehal / Loos / Santes / La Bassée / Hantay / Annoeullin / Bauvin / Douvrin / Templemars / Seclin / Rumegies / Maulde / Rosult / Orchies / Beuvry-la-Forêt / Raimbeaucourt / Auby / St-Amand-les-Eaux / Somain / Denain / Estreux / Sebourg / Wargnies-le-Grand / Le Quesnoy / Vieux-Reng / Aulnoye-Aymeries / Lancrecies / Gouzeaucourt

CinéLigue - Pas-de-Calais (62)

Andres / Marquise / Wimereux / Outreau / Rety / Fauquembergues / Boëseghem / Aire-sur-la-Lys / Violaines / Auchy-les-Mines / Radinghem / Fruges / Beaurainville / Gouy-Saint-André / Marconne / Auxi-le-Château / Tincques / Mazingarbe / Hulluch / Rouvroy / Aubigny-en-Artois / Avesnes-le-Comte / Dury / Croisilles / Bapaume

FRMJC - Somme (80)

Feuquières-en-Vimeu / Gamaches / Hallencourt / Belloy-St-Léonard / Avesnes-Chaussoy / Airaines / Longpré-les-Corps-Saints / Beaumetz / Authie / Fourdrinoy / Loeuilly / Monsures / Ailly-sur-Noye / Hébécourt / Rainneville / Le Quesnel / Moreuil / Guillaucourt / Rosières-en-Santerre / Chaulnes

FRMJC - Aisne (02)

Le Nouvion-en-Thiérache / Ribemont / Etréaupont / Nouvion-et-Catillon / Montigny-sur-Crécy / Crécy-sur-Serre / Ebouveau / Chaourse / Rozoy-sur-Serre / Montcornet / Lislet / Montloué / Dizy-le-Gros / Liesse-Notre-Dame / Sissonne / Montaigu / Anizy-le-Château / Blérancourt / Pinon / Monampiteuil / Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt / Goudelancourt-lès-Berrieux / Berrieux / Vailly-sur-Aisne / Bourg-et-Comin / Roucy / Guignicourt / Braine / Ressons-le-Long / Montigny-Lengrain / Oulchy-le-Château / Jaulgonne / Montreuil-aux-Lions / Viels-Maisons / Berny-Rivière

Ciné Rural 60 - Oise (60)

Guiscard / Vauchelles / Nampcel / Lassigny / Tracy-le-Mont / Autrêches / Coevres-et-Valsery / Attichy / Jaulzy / Bonneuil-en-Valois / Betz / Acy-en-Multien / Feigneux / Gilocourt / Pierrefonds / Cuise-la-Motte / Trosly-Breuil / Berneuil-sur-Aisne / Silly-le-Long / Lagny-le-Sec / Nanteuil-le-Haudouin / Peroy-les-Gombries / Béthisy-St-Pierre / Saint-Sauveur / Ermenonville / Saintines / Verberie / Longueil-Ste-Marie / Le Meux / Estrées-Saint-Denis / Monchy-Humières / Marquéglise / Ressons-sur-Matz / Méry-la-Bataille / Neufvy-sur-Aronde / Bailleul-le-Soc / La Neuville-Roy / Cressonsacq / St-Martin-aux-Bois / Maignelay-Montigny / Chepoix / Bonvillers / Ansauvillers / Thieux / La Neuville-en-Hez / Hermes / Berthecourt / Balagny-sur-Thérain / La Chapelle-Saint-Pierre / Neuilly-en-Thelle / Sainte-Geneviève / Ponchon / Villers-Saint-Sépulcre / Velennes Bresles / Haudivillers / Reuil-sur-Brèche / Maulers / Noyer-St-Martin / Froissy / Hardivillers / Breteuil / Cormeilles / Doméliers / Bonneuil-les-Eaux / Sommereux / Formerie / Fouilloy / Campeaux / Saint-Maur / Rothois / Morvillers / Songeons / Marseille-en-Beauvaisis / Luchy / Crillon / St-Omer-en-Chaussée / Hanvoile / Savignies / Cuigy-en-Bray / La-Chapelle-aux-Pots / St-Aubain-en-Bray / Le Coudray-St-Germer / Villers-St-Barthélémy / Auneuil / La Landelle / Flavacourt / La Houssoye / Labosse / Bachivillers / Jouy-sous-Thelle / Fay-les-Étangs / Fresne-Léguillon / Fleury / Monneville / Lavilletterte / Hadancourt-le-Haut-Clocher / Boubiers / Montagny-en-Vexin / Courcelles-les-Gisors / Grandvilliers / Feuquières

Liste du parc cinématographique par région

	Communes	Communes équipées	%	Equipements	Habitants (2014)	Fauteuils	Séances (millier)	Ecrans	Recettes (M€)	% d'occupation des fauteuils
Hauts-De-France	3 810	102	2,7 %	117	6 061 156	84 170	613 400	421	104,9	13,8 %
Auvergne-Rhône-Alpes	4 095	261	6,4 %	324	7 820 966	141 533	961 736	802	6,57	14,8 %
Nouvelle Aquitaine	4 413	207	4,7 %	232	5 879 144	115 057	831 623	634	6,19	12,2 %
Ile-de-France	1 276	194	15,2 %	312	12 010 000	221 919	1 840 288	1 107	6,76	15,6 %
Occitanie	4 516	185	4,1 %	209	5 830 166	92 963	682 876	528	6,49	14,8 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	963	145	15 %	197	4 965 000	86 326	655 916	509	6,94	16 %
Pays de la Loire	1 280	112	8,8 %	127	3 658 000	60 985	428 142	325	6,13	15,2 %
Bretagne	1 233	110	9 %	122	3 273 000	57 979	361 392	299	6,08	14,9 %
Grand Est	5 195	105	2 %	122	5 554 645	89 319	640 038	445	6,47	12,5 %
Normandie	2 884	92	3,2 %	102	3 328 364	57 249	359 709	278	6,31	12,9 %
Bourgogne-Franche-Comté	3 831	79	2 %	91	2 820 623	49 006	355 633	266	6,19	12,6 %
Centre-Val-de-Loire	1 783	60	3,4 %	68	2 577 435	37 847	258 418	196	6,57	13,9 %
Corse	360	15	4,2 %	22	324 212	8 262	23 187	33	6,73	16,2 %
FRANCE	36 552	1 668	4,5 %	2 045	66 330 000	1 099 615	8 102	5 843	1 387,68	14,4 %

La salle de demain

La Présidente du CNC, Frédérique Bredin, avait confié une mission sur les innovations des salles en France. Jean-Marie Dura, ancien Directeur Général du réseau européen d'UGC et ancien Directeur Général délégué d'Ymagis, a publié le rapport "La salle de cinéma de demain" en septembre 2016. Il y détaille, avec dissertation et exemples, y compris étrangers, les tendances et les recommandations suivantes.

Les tendances émergentes :

- ▶ Un retour des salles de cinéma en centre-ville ("à l'image des cinémas haut de gamme" du réseau anglais Everyman Cinema ou des cinémas "lieu de vie" comme le Numax à Saint-Jacques-de-Compostelle)
- ▶ Le renforcement des multiplexes "spectaculaires" tel que le circuit britannique Vue ou le multiplexe Gaumont Pathé à La Valette du Var en France
- ▶ La place des nouvelles technologies (projection 4K, HDR, HFR, projection laser, fauteuils à effets environnementaux, écrans enveloppants, etc.) afin d'améliorer la qualité de son et de projection offerte aux spectateurs.
- ▶ Le développement de "l'expérience-client" pour permettre à la salle de se différencier de l'attractivité grandissante des loisirs à domicile, grâce à des nouveaux services comme le "dîner à la place" proposé, par exemple, par le cinéma Alamo Drafthouse à San Francisco ou le multiplexe Europacorp Cinemas à Tremblay-en-France.
- ▶ La place des contenus alternatifs aux films : spectacle vivant ou opéra développé notamment par les groupes Pathé ou UGC, compétitions de jeu vidéo, réalité virtuelle comme dans le circuit scandinave Nordisk Film, mais aussi des contenus pédagogiques comme les conférences et les cours magistraux, à l'image des cycles de découverte des musées proposés par le groupe MK2, ou encore la programmation de "bonus" comme la revue numérique du Café des images à Hérouville-Saint-Clair. (extraits CNC.fr)

Les recommandations :

- ▶ La sociabilité étant un enjeu fort des centre-villes, "faciliter l'implantation des cinémas en centre-ville, c'est répondre à la nécessité pour les salles de créer une identité architecturale forte afin que les salles soient pleinement des lieux de vie citoyens et culturels, favorisant également la transmission des savoirs."
- ▶ Il faut attirer par tous les moyens les jeunes par "la création de véritables espaces dédiés [...], en élargissant le champ du cinéma notamment au jeu vidéo."
- ▶ Le big-data pour permettre de prendre "Un réel virage en matière de e-marketing vis-à-vis des spectateurs avec une coopération plus étroite entre distributeurs et exploitants."
- ▶ Une vigilance sur le mouvement de concentration de l'exploitation au niveau mondial et la montée en puissance du marché asiatique.
- ▶ Le rapport préconise ainsi le renforcement des grands groupes nationaux et / ou européens en matière d'exploitation pour garantir une offre cinématographique diversifiée. (extraits CNC.fr)

"Envisager les cinémas comme des lieux de vie sociale et culturelle : pour certains cinémas, notamment en centre ville mais pas seulement, l'avenir passe par l'intégration soit en direct, soit avec des partenaires privés ou associatifs de services culturels et familiaux tels que crèche ou librairie, de façon à acquérir un "supplément d'âme" et donner au public des raisons supplémentaires de les fréquenter. Les collectivités locales doivent réfléchir à la façon d'aider les cinémas à remplir ce rôle qui renforce la cohésion sociale. [...] Créer des espaces dédiés aux jeunes et/ou à la programmation complémentaire : quand elles disposent de la place suffisante, ce qui n'est évidemment pas toujours le cas, les salles doivent réfléchir à des aménagements spécifiques pour attirer ou conserver le public jeune, quand cela correspond bien sûr à leur identité. De la même manière et sous les mêmes réserves, les salles, pas seulement en centre ville et dans le secteur art & essai, peuvent réfléchir à aménager des endroits, soit physiquement, soit sur le web, où elles proposeront aux spectateurs des "bonus", une programmation complémentaire par rapport aux contenus programmés dans leurs salles."

>> Si la grande exploitation développe sa polyvalence, la petite exploitation ne pourra pas supporter financièrement cette surenchère technologique mais pourra néanmoins tirer parti de ces tendances et recommandations en renforçant, justement, son identité de "salle de cinéma" avec une éditorialisation plus forte.

Ce rapport soulève une question paradoxale en France : **le cinéma peut-il encore se suffire à lui même ?**

Si c'est le cas, tous les points forts d'un cinéma de quartier, soit sa proximité, son accueil et l'expérience client seront des atouts majeurs à renforcer.

Les recommandations de la Médiateur

Les spécificités et les contraintes des mono-écrans, qui représentent 57% des salles en France, ont été reconnues et prises en compte pour la première fois grâce à cette concertation inédite avec les organisations professionnelles.

Concernant les conditions d'exposition des films dans les cinémas mono-écran, Laurence Franceschini, Médiateur du cinéma, a donc fait la recommandation suivante :

"La reconnaissance par les exploitants des pratiques et des préférences cinématographiques de leur public, très développée dans le cas des cinémas de proximité, leur permet d'assumer des choix de programmation et de proposer l'exposition la plus appropriée des films que le distributeur lui confie. Par ailleurs, le travail de promotion, d'animation et d'accompagnement d'un film diffusé sur un nombre réduit de séances peut constituer un élément qui doit être pris en compte dans la négociation entre l'exploitant et le distributeur, compte tenu de l'efficacité reconnue de ses résultats. Il peut ainsi, dans certains cas, contrebalancer le faible nombre de séances".

Puis, en août 2017, le Médiateur du cinéma a émis une recommandation en faveur des cinémas de 2 à 3 écrans. Grâce à un travail de statistique inédit elle a apporté la preuve que le plein programme dans les petits cinémas n'était pas la meilleure exposition pour valoriser les films. Au contraire, **la multiprogrammation, défendue de longue date par les exploitants contre l'avis de certains distributeurs, est beaucoup plus optimale.**

>> Dans les Hauts-de-France 64% des établissements (57 mono-écrans et 18 des 2/3 écrans), sont concernés par ces recommandations et pourraient être impactés positivement dans les prochains mois ou années à venir si elles étaient respectées.

La réforme de l'Art et Essai

Créé en 1962, le soutien aux salles de cinéma diffusant du cinéma Art et Essai touche aujourd'hui **une salle sur deux.**

Le cinéma **Art et Essai représente 1/4 de la fréquentation.** Suite au rapport de Patrick Raude et aux décisions du CNC, cette réforme, présentée en avril 2017, a été rendue possible grâce à la consultation préalable des organisations professionnelles.

Les quatre objectifs de cette réforme sont :

1. Le renforcement des critères de classement afin de les rendre plus incitatifs en particulier dans les zones rurales et petites agglomérations.
2. Une revalorisation financière des labels (15M€/an + 10% et un million dès 2017).
3. Une simplification de la procédure, via une meilleure plateforme et une période plus longue de classement (2 ans), ainsi que le classement des films avant leur sortie.
4. Le renforcement du soutien aux petites salles et aux cinématographies fragiles (valorisation du court métrage).

>> Toute la filière a bien accueilli cette réforme, qui devrait soulager les exploitants d'une déclaration qui peut parfois être chronophage et salue le caractère incitatif des revalorisations financières et du soutien aux cinématographies fragiles. Le classement a priori des oeuvres et la création d'une nouvelle plateforme aidera encore davantage les programmeurs dans la mise en valeur de leur travail d'action culturelle.

Le rapport Kopp, juin 2016 (points principaux)

Une analyse des mutations économiques de l'exploitation en salles

Partant de l'hypothèse que les tensions de la filière cinéma proviennent d'une mutation de l'exploitation en France, ce rapport fait état d'une situation de concentration sur les territoires du fait de la concurrence des multiplexes.

Ces derniers se positionnant de plus en plus sur l'Art et Essai, les complexes et mono-écrans ont beaucoup plus de difficultés à trouver un équilibre financier.

- ▶ Les révolutions marketing, tarifaires et techniques /.../ tendent à restreindre la diversité, fût-ce aux dépens des attentes du public.
- ▶ Les indépendants /.../ doivent s'affilier à un réseau ou modifier leur programmation, devenant financièrement très fragiles.
- ▶ Les trois principaux circuits de salles /.../ concentrent 52,1% des recettes au niveau national, ce qui les place bien au-dessus du critère habituel de dominance de la Cour européenne de Justice, pour qui 40% constitue un indicateur sérieux de dominance.
- ▶ En 2014, les cinq premiers distributeurs réunissaient 43% des encaissements de la recette brute distributeur.
- ▶ La stratégie des exploitants de multiplexes est dictée par les paramètres qui déterminent la rentabilité économique de leur activité.
- ▶ Pour maximiser le revenu par spectateur, les exploitants, et notamment les circuits de salles, ont développé d'autres offres annexes.
- ▶ En moyenne dans l'économie de l'exploitation la billetterie représente 67% du chiffre d'affaires total, suivie de la confiserie pour 15%, de la publicité pour 9,4%, et des subventions et divers pour 8,5%.
- ▶ La carte d'abonnement illimitée a créé un mécanisme à ciseaux sur les prix. Les indépendants adhérents deviennent des sous-traitants des circuits.
- ▶ La dégradation des conditions d'exposition des films en salles conduit les chaînes de télévision à privilégier les films produits ou distribués par un groupe d'exploitation, à même de garantir un niveau d'exposition, entraînant un phénomène de concentration verticale.
- ▶ L'accélération du taux de rotation des films tient plus à une stratégie de programmation qu'à un déséquilibre structurel entre l'offre et la demande. C'est la répartition de l'offre sur les écrans qui pose problème et non la quantité d'écrans disponibles face à l'offre de films.
- ▶ Il conviendrait de renforcer les aides sélectives aux exploitants exposant une plus grande diversité de films et/ou exposant les films dits fragiles (films recommandés Art et Essai sortant sur des combinaisons réduites, par exemple).
- ▶ En revanche, il faudrait limiter les possibilités de regroupement de soutien pour la grande exploitation, afin de constituer un frein efficace à l'augmentation de la concentration horizontale et renforcer, inversement, le soutien aux exploitants indépendants, que ce soit en regard de la reprise de salles ou de la construction de nouveaux établissements.

Accord interprofessionnel sur les engagements de programmation et de diffusion Assises du Cinéma

Suite à la demande d'une nouvelle orientation formulée par la Ministre de la Culture, de longues négociations aux Assises du Cinéma entre salles et distributeurs ont abouti à un accord interprofessionnel. Signé le 13 mai 2016, en présence du CNC, à l'occasion du Festival international de Cannes, cet accord doit permettre de réguler la diffusion des films en salles.

"Les exploitants de salles de cinéma se sont engagés à favoriser l'accès des films indépendants aux salles moyennes et grandes. Les distributeurs, quant à eux, se sont engagés à favoriser l'accès des salles des zones rurales et des villes de moins de 50 000 habitants aux films indépendants porteurs. La défense de l'attractivité de notre réseau de salles de cinéma unique au monde, constitue une priorité politique." (Audrey Azouley, Ministre de la Culture et de la Communication)

"Concrètement, on peut retenir que c'est désormais à partir de 6 écrans que les complexes seront soumis à des engagements de programmation (jusqu'à-là limités aux établissements de 8 écrans et plus), et qu'ils ne devront pas dépasser un certain plafond de multidiffusion. Ces établissements devront s'engager, pour des films européens et de "cinématographies peu diffusées", sur un nombre minimum de séances et une exposition d'au moins deux semaines, et ce deux semaines en amont de la sortie nationale. Par ailleurs, ces salles devront programmer un certain nombre de films distribués par des sociétés ayant réalisé moins de 2 millions d'entrées sur les trois années précédentes" **[Côté cinéma du 6 juin 2016]**



Comité de rédaction : Fabienne Fourneret , Pauline Chasserieau
Conception graphique : Reynald Violier

Dépôt légal - ISSN 2264-2951
© Acap - mars 2018

Acap - Pôle régional image

8 rue Dijon - CS 90322
80003 AMIENS cedex 1
03 22 72 68 30
info@acap-cinema.com
www.acap-cinema.com

crédits photos : Gaël Clariana, Acap



L'Acap - Pôle régional image reçoit le soutien du Ministère de la Culture - DRAC Hauts-de-France, du Conseil régional Hauts-de-France, du Centre national du cinéma et de l'image animée et du Conseil départemental de l'Oise.

